

Nouvelliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm
Réclames	35 » »
Mortuaires	30 » »

Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLEE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel	33.—	18.—	10.—

Etranger : Demander le tarif

La lutte contre l'école catholique belge

II

Celui qui sait que la Belgique est un pays essentiellement catholique ne peut, en voyant la lutte que l'actuel Gouvernement mène contre l'école catholique, s'empêcher de se dire : « Faut-il que la déchristianisation soit avancée en Belgique pour qu'un Gouvernement élu démocratiquement par le peuple puisse employer des méthodes aussi vexatoires contre l'Eglise catholique ! »

Il convient tout d'abord de relever, pour comprendre quelque chose à toute cette affaire, que de telles méthodes ne sont point nouvelles. Elles ont de l'âge.

Déjà en 1879, les partis de gauche alors majoritaires votèrent des lois anticatholiques connues sous la désignation de « Lois de malheur » et firent la vie dure à l'Eglise catholique.

Aux élections suivantes ils furent battus et le parti catholique obtint la majorité absolue qu'il conserva 35 ans de suite.

On pouvait légitimement penser que la leçon avait porté ses fruits !

Les socialistes commençaient en effet à montrer patte de velours.

Un de leurs chefs, M. Destrée, allait même jusqu'à réclamer en 1921 une subvention plus équitable pour certaines écoles libres.

Et ces dernières années que de fois a-t-on entendu le grand chef socialiste Spaak célébrer, défendre, promouvoir, à la radio comme devant les assemblées internationales ces valeurs chrétiennes qui ont fait la civilisation occidentale !

On se laissait agréablement bercer par ces voix de sirène, on croyait que les partis de gauche — dont beaucoup de chefs avaient connu les horreurs des camps de concentration — avaient enfin déposé leur vieille hostilité contre l'Eglise catholique.

C'est ainsi que beaucoup de catholiques belges se

sont laissés aveugler et, séduits par le programme électoral du parti socialiste promettant une réduction de la durée du service militaire, une augmentation des pensions, une diminution des impôts, ont donné dans le panneau, ont voté socialiste !

Le parti chrétien-social qui demeure toujours le parti le plus important perdit la majorité absolue et la coalition libéralo-socialiste le jeta dans l'opposition.

Mais il ne fallut pas beaucoup de temps à ceux qui avaient été trompés pour se rendre compte des desseins que cachaient les slogans socialistes de la dernière campagne électorale.

Il ne leur a pas fallu beaucoup de temps pour jurer qu'on ne les reprendrait plus !

Ce n'est pas le lieu ici de juger l'activité gouvernementale sur les terrains social, économique et financier.

Il est palpable d'évidence que deux partis, régis par des principes diamétralement opposés, unis seulement pour combattre l'Eglise catholique, ne peuvent œuvrer dans la direction du bien général du pays.

Ce qui, en tout cas, frappe immédiatement l'observateur le moins avisé, c'est qu'après 4 ans d'un Gouvernement chrétien social où il n'y eut aucune complication d'ordre social (1950-1954), la Belgique apprend de nouveau ce que coûtent à un pays les grèves, les manifestations publiques des « pensionnés » déçus qui ouvrent enfin les yeux.

Quelles sont les raisons qui incitent les catholiques à se dresser contre la politique scolaire de l'actuel Gouvernement ?

C'est que tout d'abord ILS SONT LA GROSSE MAJORITE DANS LE PAYS.

La Belgique compte 8 millions d'habitants.

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles catholiques s'élève à 950,000, c'est les 3/5 de l'ensem-

ble des écoliers belges. Dans les écoles d'Etat le 85 % des élèves suivent les cours de religion. C'est dire que la grande masse est catholique.

La Belgique possède 8490 écoles catholiques et 8457 écoles d'Etat. Bien que ce nombre soit sensiblement le même, les écoles d'Etat ont 250,000 élèves de moins que les écoles catholiques. C'est dire la valeur et le succès de l'enseignement des écoles catholiques, et c'est aussi leur faire comprendre le dépit qu'en éprouvent tous les tenants de la laïcité.

Malgré que l'école catholique est de loin plus importante que l'école d'Etat tant numériquement que par son influence, le Gouvernement libéralo-socialiste a trouvé le moyen de lui verser 2 milliards de francs de moins qu'à l'école d'Etat !

Le but évident du Gouvernement est d'étouffer l'école catholique au profit de l'école d'Etat dont il espère faire le rempart du socialisme.

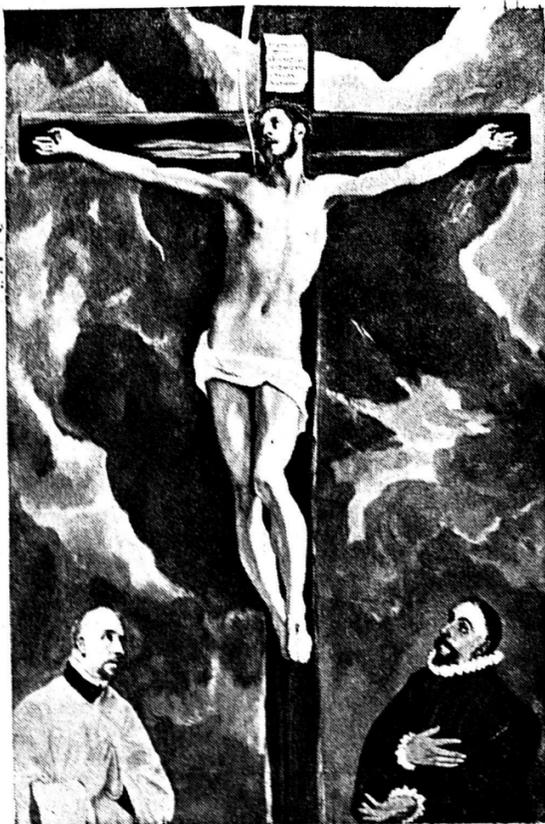
Ceci est prouvé par la baisse des salaires et des subventions à l'école catholique, la mise en congé de nombreux instituteurs catholiques enseignant dans les écoles d'Etat et par les déclarations on ne peut plus explicites des ministres et des chefs socialistes.

A la salle St-Gilles le ministre de l'Instruction publique, M. Collard, proclamait : « Le sort de la démocratie et du socialisme se joue dans les Flandres. Chaque nouvelle position que nous gagnons doit devenir un bastion que ne doit plus jamais pouvoir reconquérir le parti chrétien-social ».

M. Busset, chef du parti socialiste, aspire à faire des écoles d'Etat un instrument de propagande électorale. Dans le discours prononcé à Bruxelles le 26 mars 1955 il déclarait : « Les écoles d'Etat sortiront de terre comme les champignons après la pluie. C'est ainsi que nous gagnerons les Flandres à notre cause et que le socialisme obtiendra enfin la majorité absolue dans le pays ».

C'est tout dire et c'est aussi faire comprendre pourquoi les catholiques, depuis son Eminence le cardinal Van Roey jusqu'au plus humble des leurs, sont décidés à lutter jusqu'au triomphe de leur juste cause.

C.



Vendredi-Saint

O CROIX ! UNIQUE ESPOIR...

O Croix ! unique espoir du monde, refuge unique contre le mal, heureux celui qui dès cette vie sait te choisir pour ornement, pour arme et pour trésor. Ta vue est effrayante aux hommes de la nature ; elle les révolte, les scandalise ; ils n'y voient que mort et torture ; ils ne voient pas la sève divine, puissante et réparatrice, circuler dans tes fibres cachées, ni les anges monter et descendre au-dessus du corps crucifié. Bien différente de toute la scène du monde qui séduit du dehors et ne donne que mort et dégoût quand on y entre, l'âme trouve que ton approche est dure, mais celui qui te pénètre entre dans la ligne vivante, dans la voie substantielle hors de laquelle tout est ténèbres et misère.

Avant le pèlerinage de Lourdes...

Cette année encore, le Valais sera magnifiquement représenté à Lourdes, lors du pèlerinage du mois de mai.

En effet, nous apprenons avec joie que le nombre des inscriptions s'est élevé à 1100, soit une augmentation de 100 participants pour le Valais romand. Ajoutons que dans ce nombre sont compris 75 malades et 120 brancardiers.

Nous pouvons vraiment nous réjouir de cette belle participation qui témoigne d'un grand esprit de piété mariale.

En annonçant à la population valaisanne ce brillant résultat, nous nous permettons d'adresser un nouvel appel à la générosité des fidèles, en faveur des malades pauvres qui se sont inscrits pour ce pèlerinage. Les dons en espèces pourront être versés directement au c. c. p. Il c 1186 Rvd Curé P. Jean, Savièse.

D'avance un grand merci à chacun. A leur tour, les chers malades reconnaissants n'oublieront pas de prier pour leurs bienfaiteurs, spécialement à la Grotte de Massabielle !

Heureux pèlerins du Valais, préparez - vous dès maintenant à mériter les grâces de ce rendez-vous marial. Unissez vos prières et vos sacrifices à ceux de vos frères les malades, afin que la Ste Vierge vous fasse bénéficier de grâces maternelles abondantes. A Lourdes, vous penserez surtout à ceux qui souffrent, pleurent et ont besoin de réconfort pour poursuivre leur pèlerinage terrestre sans défaillance...

Parti conservateur chrétien social de Fully

L'assemblée générale statutaire est fixée au lundi 2 avril, à 20 h., à la grande salle du collège.

Ordre du jour très important.

Invitation cordiale à la Jeunesse.

St-Maurice - Vendredi-Saint

Eglise paroissiale :
Confession dès 15 h.
Office et Communion à 17 h.
Chemin de croix à 20 h, 15.

Impressions d'un participant aux solennités commémorant le 80^{me} anniversaire de Sa Sainteté Pie XII

M. W. Meile, ancien président de la Direction générale des C. F. F., qui fit partie de la délégation spéciale de la Suisse aux solennités commémorant le 80^{me} anniversaire de Sa Sainteté Pie XII a fait une conférence à Berné sur les impressions qu'il a réunies à cette occasion. M. Meile a dit notamment :

Ce sont 51 délégations officielles, représentant autant de pays, qui ont participé aux fêtes commémorant le 80^{me} anniversaire de Sa Sainteté Pie XII. Chacune de ces délégations eut le privilège d'être reçue en audience officielle par le Souverain Pontife. La mission suisse, conduite par M. Celio, ancien président de la Confédération, fut reçue samedi matin 10 mars. Le Chef de la délégation remit alors à Sa Sainteté Pie XII ses Lettres de Créance, rédigées en termes choisis, qui apportaient les vœux et les souhaits de nos autorités fédérales. Ensuite, le Souverain Pontife s'entretint familièrement avec les représentants de la Confédération, s'enquit de leur famille, et remit aux visiteurs une Médaille d'argent du Pontificat. L'audience se termina par la Bénédiction Apostolique.

Au cours de l'audience, les présents offerts par la Suisse furent remis à Sa Sainteté Pie XII, soit une mosaïque représentant le « Christ aux épines », œuvre de l'artiste Eglantine Schweizer, de Lausanne, et un vitrail « Saint Christophe », de Gian Casty, de Bâle. Le Souverain Pontife examina attentivement les dons de la Confédération, puis se laissa volontiers photographier en compagnie des membres de la Mission suisse, comme il le fit avec toutes les délégations spéciales.

L'audience terminée, la délégation suisse, selon le protocole, se rendit à la Secrétaire d'Etat, rendre visite à Mgr Tardini, Pro-Secrétaire d'Etat. Le point culminant des solennités fut l'Office Pontifical du dimanche matin, avec l'entrée solennelle du Souverain Pontife, coiffé de la Tiare, et porté sur la « Sedia », et la Grand'Messe célébrée par Son Eminence le Cardinal Tisserant, Doyen du Collège des Cardinaux. La presse a déjà relaté longuement cette cérémonie, de même que les séances académiques qui eurent lieu à cette occasion, et les réceptions diplomatiques.

Deux choses ont particulièrement frappé ceux qui ont assisté à ces fêtes, d'une part le

bon état de santé du Souverain Pontife, qui apparut clairement aux cours de ces cérémonies fatigantes et que le Pape supporta très bien, et d'autre part, les témoignages de confiance et de vénération venus de toutes les parties du monde, et qui prouvent bien l'autorité morale que s'est acquise le Souverain Pontife actuel.

Une chose est encore à relever des festivités organisées à Rome à l'occasion du 80^{me} anniversaire de Sa Sainteté Pie XII, c'est l'hommage rendu au Souverain Pontife lors de la Séance Académique offerte aux Missions Extraordinaires au « Circolo di Roma ». M. Segni, Président du Conseil des ministres d'Italie parla au nom des missions diplomatiques, et releva que c'était « un très grand bonheur pour l'humanité » d'avoir un Souverain Pontife tel que Sa Sainteté Pie XII dans les temps tourmentés que nous vivons ; le Pape a bien mérité la reconnaissance unanime et le respect universel dont il jouit, et qui ont leur cours dans son action quotidienne au service de l'humanité tout entière. Le Comte Dalla Torre fit ressortir, à cette occasion, que le Pontificat de Sa Sainteté Pie XII, s'étend sur une des périodes les plus difficiles de l'histoire universelle ; l'œuvre du Souverain Pontife actuel est telle, qu'il doit être compté au nombre des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Son Em. le Cardinal Siri, Archevêque de Gênes, releva les contacts personnels, et l'enseignement direct donné par Sa Sainteté Pie XII, enseignement qui s'adresse au monde entier et à tous les hommes.

Le conférencier termina son exposé en affirmant que Sa Sainteté Pie XII avait bien mérité les hommages solennels dont il fut l'objet à l'occasion de son 80^{me} anniversaire et du 17^e anniversaire de son Pontificat.

(Cette conférence était organisée sous les auspices de la section de Berné, de l'Association Suisse des Patrons Chrétiens).

exploitation est de 5.1 millions de francs, contre 14.1 millions en février 1955. L'excédent d'exploitation sert à couvrir les dépenses spécifiées au compte de profits et pertes (amortissements, frais de capitaux, etc.), de 15 millions de francs par mois en moyenne en 1956.

Une vitrine de bijouterie enfoncée

Le voleur a fui

Jeudi, peu après deux heures du matin, la vitrine d'un marchand de bijouterie et horlogerie de la rue du Pilate, à Lucerne, a été enfoncée par un sabot de freinage de wagon de chemin de fer, enveloppé de papier. Le voleur ayant été dérangé par un passant alors qu'il déroba les objets exposés, prit la fuite. Il laissa sur les lieux une bicyclette qu'il avait volée la même nuit. Il abandonna aussi le sabot de freinage et un pistolet chargé. Toutefois, avant de s'enfuir, le cambrioleur a pu s'emparer de montres-bracelets et de bijoux, pour une valeur de 25,000 francs. Il fut poursuivi quelque temps, mais ne put être rejoint.

Le malfaiteur est un jeune homme de 175 à 180 cm., tête nue, portant un manteau sombre, il est blessé à la main ou au poignet, s'étant coupé à des éclats de verre.

Une moto contre un vélo

Un mort

Un jeune motocycliste allemand travaillant en Suisse, se rendait en Allemagne, pour passer les fêtes de Pâques. Sur la route entre Graenichen et Suhr, chaussée qui longe la voie ferrée du chemin de fer du Wynental, le motocycliste entra en collision avec une jeune cycliste, Mlle Doris

Pfaeffli, de Graenichen, quinze ans, tous deux furent projetés sur la voie ferrée au moment où arrivait le train. La jeune fille a été grièvement blessée et est morte presque sur le coup, tandis que le motocycliste a dû être transporté dans un état grave à l'hôpital cantonal d'Aarau.

Préparation morale et physique des recrues

Le rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1955, consacré au Département militaire déclare entre autres choses que vu les graves lacunes dont souffre la préparation morale, qui, dans une armée de milice, joue un rôle particulièrement important, on a organisé à titre d'essai, dans les écoles de recrues de l'infanterie, un cours d'instruction civique, complété par des exposés sur les problèmes politico-militaires actuels les plus importants. Cette innovation a suscité un vif intérêt et fut bien accueillie.

Le rapport du Conseil fédéral relate d'autre part que l'état physique de nos recrues laisse aussi à désirer. Un certain ramollissement de la jeunesse, son inaptitude à la marche et son engouement pour le sport spectaculaire au détriment de la pratique du sport expliquent cette déficience corporelle dont souffre avant tout l'infanterie, pour laquelle la vigueur physique de l'homme est aussi importante que l'efficacité des armes. La pratique de la gymnastique a donc été intensifiée dans les écoles de recrues d'infanterie dans l'idée d'augmenter la résistance des recrues.



Quand ça coûte trop cher...

par Me Marcel-W. Suès

Le Président Wilson, lorsqu'il formula, le 8 janvier 1918, ses historiques XIV Points, devant le Congrès américain, proclama, au 4^e, que la paix ne pouvait pas être assurée sans le désarmement. On était en pleine guerre. Il n'y avait pas encore une année que les Etats-Unis y participaient. Pourtant le penseur et l'intellectuel qui était à la tête de cette grande nation estimait qu'il fallait sans retard fixer les principes qui serviraient un jour de base à une entente entre les peuples, à une Société des Nations. A Paris, lors de l'élaboration des traités de paix et du Pacte de cette Société, il exigea que le désarmement figurât en bon rang, à l'article VIII, et que l'on abordât immédiatement la réalisation. Dans la première session que tint le Conseil de la SDN, à Londres, en 1929, et lors de la première Assemblée générale, à Genève, en novembre de la même année, on se mit à l'œuvre en désignant une série de Commissions spécialisées. Ce travail aboutit, le 2 février 1932, à la réunion, à Genève, de la première Conférence mondiale pour la limitation et la réduction des armements. Ce fut un échec. Elle dut s'ajourner « sine die » le 13 avril 1935. Hitler était au pouvoir ; il avait claqué les portes de la Conférence et celles de la SDN. Mussolini s'appretait à envahir l'Ethiopie. Depuis l'automne 1931, les Japonais étaient en Chine...

Dès la Conférence préliminaire de San Francisco, en 1944, les mêmes principes furent repris par les chefs des futures Nations Unies. Ils sont implicitement contenus dans la Charte adoptée, une année plus tard, dans la même cité, et la première Assemblée générale qui s'ouvrit à Londres, en janvier 1946, nomma une nouvelle Commission pour l'étude du désarmement. Toutes les Assemblées plénières suivantes siégeant soit à Paris soit à New-York, se saisirent régulièrement de cet angoissant problème et lui cherchèrent une solution, même partielle.

Deux événements importants en compliquèrent l'étude. D'abord l'entrée en scène des bombes atomiques de toute composition. Désormais, à côté des armements dits « classiques » il y avait à établir le contrôle de l'énergie nucléaire. Celui-ci prenait même le pas sur tout le reste ! Ensuite les divergences allaient croissant entre anciens alliés. Il fut un moment où l'on put craindre le pire. Ce n'était pas le temps du désarmement ! Puis la tension fut moins aigüe, du moins en apparence, et l'on put reprendre l'examen de ce sujet.

Bien évidemment il intéresse avant tout les grandes puissances. Pour en discuter, il faut qu'elles soient toutes présentes. C'est pourquoi le sous-comité, qui, depuis deux ans, a pris l'habitude de se réunir à Londres, ville plus « centrale » que New-York, inclut cinq grands Etats membres de l'ONU : les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la France et le Canada. Ce sont les « cinq grands » de l'Organisation internationale, à l'exception de la Chine. La présence de celle de Formose serait une mauvaise plaisanterie, devant un tel sujet. La présence de l'autre serait infiniment souhaitable, mais elle ne fait partie de

l'ONU ! Cependant les Etats qui négocient, ces jours à Lancaster House, suffisent largement, s'ils tombaient d'accord, pour faire du bon travail.

La France a toujours accordé la plus grande importance à ce sujet vital. Nombreux furent ses grands hommes politiques qui échaffaudèrent des plans. Briand, Barthou, Tardieu, Loncheur, Herriot furent du nombre. M. Jules Moch s'était remis à la tâche et se présente comme un spécialiste. Il y fut encouragé par M. Mendès-France et par M. Pineau. La tournure de mentalité latine s'accommode bien d'un tel sujet qui exige autant de logique que de savoir-faire.

Les Anglais ont eu aussi leurs théories. Ramsay Mc Donald, Arthur Henderson, Sir Anthony Eden après Sir John Simon, élaborèrent également des projets de structure.

Depuis deux ans, tout le monde s'accorde pour déclarer qu'il faut trouver un terrain d'entente car la course aux armements, tant classiques que nucléaires, devient ruineuse ; elle mène tous les gouvernements à une catastrophe financière. Qui aurait pensé que la voix de la sagesse jaillirait un jour du portemonnaie du contribuable ; toujours est-il que les négociations qui se sont réengagées, la semaine dernière, s'ouvrent dans des conditions psychologiques meilleures que dans toutes les sessions précédentes.

Cela ne veut cependant pas dire qu'on aboutira. En effet, le désarmement n'est plus un problème en soi. Il n'est qu'une des résultantes du problème de la sécurité. Les grandes puissances ne déposeront pas leurs moyens de destruction avant d'être certaines que leurs éventuels adversaires ne seront pas plus forts qu'elles. Cela présuppose d'emblée un contrôle efficace et international dans tous les domaines. Jusqu'ici les Russes s'y étaient refusés. Depuis la proposition Eisenhower, ils sont moins catégoriques et en suggèrent un à leur façon. Devant cette évolution heureuse, les gouvernements se sont mis à la tâche. Dès la reprise de ses travaux la sous-commission s'est trouvée devant un projet franco-britannique. Peu après, les Américains en ont présenté un deuxième, et, mercredi, les Russes ont sorti le leur. Il fallait s'y attendre. Chaque grande puissance a ses vues sur un sujet aussi capital. Mais ce qu'il y a d'intéressant et de symptomatique à relever d'emblée, c'est qu'au lieu de rejeter les autres et de ne prôner que le leur, les délégués se sont penchés avec attention sur toutes les suggestions et les ont reconnues « susceptibles d'aider à la solution du problème ». C'est un pas en avant ; on n'en revient pas aux « dialogues de sourds » d'antan. On cherche à être constructif, utile.

Il est beaucoup trop tôt pour analyser ces trois projets. La plupart ne contiennent qu'une amorce de discussion, des suggestions prêtes à être modifiées après échanges de vues. Seul le plan franco-britannique est cohérent et complet. Ses auteurs ne se font cependant aucune illusion sur le sort qui attend plus d'une de ses parties. L'essentiel est qu'on discute et qu'on négocie. C'est ce que l'on fait, ces jours, à Londres.

Nouvelles méthodes rouges On fusille pour pouvoir mieux réhabiliter

Le correspondant de France-Soir à Budapest, rapporte que Laszlo Rajk, ancien ministre des affaires étrangères de Hongrie, vient d'être réhabilité. Rajk a été exécuté en 1949, sous l'inculpation de haute trahison.

France-Soir annonce que M. Mathias Rakosi, premier secrétaire du parti communiste hongrois, a déclaré dans un discours qu'il a prononcé à une assemblée du parti, que Laszlo Rajk avait fait l'objet d'une réhabilitation totale. M. Rakosi a précisé que le cas de Rajk avait été à nouveau considéré, après l'arrestation de l'ancien chef de la sûreté hongroise, Peter Gabor.

L'arrestation de Rajk serait due à une provocation, c'est pourquoi la Cour suprême a décidé de réhabiliter Rajk et d'autres condamnés, en particulier d'anciens sociaux-démocrates.

Szabod Nep, organe officiel du parti communiste hongrois, a confirmé jeudi l'information de France-Soir. Le quotidien français ajoute que M. Rakosi, dans son discours, a attaqué le principe du culte de la personnalité. De plus, la femme du général Gyorgy Palfy, ancien chef de l'état-major général hongrois, qui fut arrêté en même temps que Rajk, a été remise en liberté, il y a quelques semaines.

On se souvient qu'au procès de Rakee Rajk, les accusés avaient tous plaidé coupable de haute trahison et d'espionnage. Ils voulaient renverser le régime, en accord avec le maréchal Tito et les services secrets américains.

La ligue arabe appuie les rebelles algériens

Le Conseil de la ligue arabe, réuni jeudi au Caire a adopté à l'unanimité la résolution suivante : « La ligue arabe a décidé d'appuyer totalement et sans réserve le peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance. Tous les pays membres de la ligue apporteront leur assistance au peuple algérien désarmé et faible, par tous les moyens dont ils disposent pour faire face à une guerre cruelle qui lui est livrée sans justification quelconque.

Le Conseil de la ligue arabe dénonce en même temps les atrocités françaises en Algérie. La France avait eu l'occasion au cours de la dixième session du Conseil de sécurité de donner satisfaction au peuple algérien en acceptant d'inclure la question algérienne à l'ordre du jour de l'assemblée, résolution votée par tous les pays afro-asiatiques.

Mais la France s'est abstenue de le faire. La ligue arabe dénonce enfin l'utilisation par la France des forces de l'OTAN, forces dépendant d'une organisation dite de défense, dans sa guerre contre le peuple algérien ».

Le Conseil de la ligue arabe s'est réuni jeudi pendant deux heures. Il se réunira à nouveau au Caire le 5 avril prochain.

Pour vos Fraises, Choux, Choux-Fleurs, Légumes...

ENGRAIS SOLUBLE MARTIGNY

Notre conseiller agricole est à votre disposition pour tous renseignements. Société des Produits Azotés, Martigny.

Boulganine et Khrouchtchev seront bien gardés

A propos de la prochaine visite en Angleterre des chefs soviétiques Boulganine et Khrouchtchev, l'« Evening News » annonce que, sur l'insistance des autorités britanniques, le chef de la police secrète soviétique, le général Serov, a accepté de n'amener en Angleterre que 14 agents de sûreté, à côté des agents du NVD, qui font partie des cinquante personnes de l'entourage des dirigeants de Moscou.

Parmi ces cinquante personnes, 14 sont des agents de Serov, dix des membres de la délégation proprement dite, et les vingt-six autres des secrétaires, fonctionnaires du chiffre, serveurs, etc.

L'ambassade soviétique à Londres dispose en outre de 40 personnes ayant statut diplomatique, et de 112 autres, dont 45 sont enregistrées comme employés de maison.

Les autres, ajoute l'« Evening News », ne sont évidemment que des agents du NVD à des titres divers.

La flèche du nord déraile

Le déraillement de la « Flèche du Nord » qui s'est produit jeudi matin a fait un mort et dix blessés graves annonce-t-on de Stockholm.

M. Gronchi viendra en Suisse

On annonce officiellement à Rome que le président de la République, M. Giovanni Gronchi, se rendra en visite en Suisse dans le courant de mai. Ce voyage aura lieu à l'occasion du cinquantième du percement du tunnel du Simplon. M. Geatano Martino, ministre des affaires étrangères, accompagnera le président de la République et en profitera pour prendre contact avec son collègue suisse.



Le Simplon impraticable

Le Touring Club suisse et l'Automobile Club de Suisse communiquent que les cols suivants, dont on prévoyait l'ouverture pour les fêtes de Pâques, ne seront pas praticables : Simplon, San Bernardino, Bernina et Mont-Cenis.

Les CFF font de bonnes affaires

Les CFF ont transporté en février 1956 environ 16.8 millions de voyageurs et retiré de ce trafic 21.1 millions de francs de recettes. Nombre de personnes et recettes ont été les mêmes qu'en février 1955.

Le trafic des marchandises a atteint 1.49 million de tonnes, par rapport au tonnage du même mois de l'année dernière, la diminution est de 184.000 tonnes.

Les recettes, 51.5 millions de francs, ont été inférieures de 5.2 millions de francs à celles de février 1955.

Les recettes d'exploitation ont été de 57.5 millions de francs, ce qui représente une diminution de 5.2 millions par rapport à février 1955. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont augmenté de 5.8 millions de francs pour atteindre 52.4 millions de francs.

L'excédent des recettes sur les dépenses d'ex-

Chronique Sportive

Activité sportive en avril

De grands galas de football et début des compétitions cyclistes sur route

Avril marque la fin des compétitions de ski, mais avant la clôture d'une saison qui fut très favorable à nos représentants dans les grandes épreuves internationales, quelques courses ont encore lieu le 1er avril, dimanche de Pâques. C'est ainsi qu'à Saas-Fee se trouveront réunis une pléiade de champions qui disputeront un slalom, une descente et un concours de saut dans un cadre magnifique, au pied de l'imposant massif des Mischabel, de tous ces « 4000 » plus attirants les uns que les autres. Gstaad également annonce un slalom de Pâques et Villars un slalom géant. Ces deux stations attireront, une fois encore, la grande foule des « sportifs d'hiver » que le printemps rappelle dans la plaine, au bord des lacs. Ce qui ne les empêchera pas de monter aux Rochers de Naye le 8 avril pour assister au slalom de printemps, ou aux Mayens de Sion où se déroulera un ultime slalom.

Place au football !

Le 2 avril, lundi de Pâques : Coupe suisse ! Non pas la finale traditionnelle à Berne mais le 6e tour qui oppose Granges à Concordia (Bâle), Young - Boys à Urania-Genève-Sports, Bellinzona à Grasshoppers (attention... les Sauterelles, au Tessin !) et Cantonal à Bâle sur le terrain des Neuchâtelois.

Le 8 avril, championnat sur tous les fronts. La Chaux-de-Fonds reçoit UGS (un derby), et Servette en décrochera aux Charmilles avec Young-Boys (les places d'honneur sont en jeu !).

Brésil... Brésil !

Le 11 avril, en nocturne, sur le terrain du Hardsturm à Zurich, grand gala de football avec SUISSE-BRÉSIL ! Ce Brésil qui vint aux championnats du monde en Suisse plein d'ambitions, au football généreux, instinctif, acrobatique, farci de fantaisies, un football qui emballe ou déçoit dans la même minute, mais un football qui ne laisse personne indifférent. La Suisse, qui vient de battre la Belgique à Bruxelles par 5 à 1, n'a pas perdu d'avance contre les Brésiliens. Ces derniers quittent leur pays accablé par les chaleurs de l'été pour venir jouer dans l'air frais d'un soir de printemps en Suisse.

Il y aura du monde au Hardsturm le 11 avril ! Les dimanches 15 et 29 sont réservés au championnat suisse, alors que le 22 avril, au soir, nous connaîtrons les deux équipes (s'il n'y a pas de match nul !) qui disputeront la finale de la Coupe suisse le lundi de Pentecôte (21 mai).

A l'affiche du 15, retenons pour la Suisse romande un Lausanne-Chaux-de-Fonds qui passionnera les « fans » du football ! Les Montagnards vont au devant d'une tâche ardue, car les Vaudois ont besoin de points !... Au stade de Varembe, UGS cherchera à mater Chiasso, ce qui n'est pas toujours facile.

Pour le 29 l'attention se portera sur la cité horlogère où La Chaux-de-Fonds aura du mal à couper court aux ambitions des Young-Boys. Le stade des Charmilles abritera une rencontre « latine » entre Servette et Lugano, alors qu'au stade St-Léonard, Fribourg tentera l'impossible pour prendre un ou deux points aux Schaffhousiens.

...Et voici la petite reine !

La saison cycliste sur route a déjà commencé à l'étranger par les « classiques » et plusieurs coureurs suisses s'y sont illustrés avec bonheur (victoire de Ferdi Kubler dans Milan-Turin), mais dans notre pays il faut attendre le retour des beaux jours. La « première » sera donnée le 8 avril avec le Tour du Léman, la doyenne des courses sur route en Europe. Départ et arrivée à Genève. Le Tour du Léman est une course rapide qui va au routier-sprinter auquel la sorcière n'a pas joué de mauvais tour !

Le 22, Genève et Lugano organisent une épreuve réservée aux amateurs, mais c'est véritablement le 15, à Zurich, que l'on retrouvera la plupart des grands champions. Le Tour des Quatre Cantons sert de premier pointage très intéressant. On y voit parfois un coureur de Six-Jours damer le pion des spécialistes ! Peu avant les courses par étapes cette épreuve de 200 km. donne donc des indications sur la forme de nos professionnels et de nos amateurs.

Les cavaliers montent aussi en selle

Le lundi de Pâques 2 avril, Fehraltorf et Amriswil organisent le premier des courses et le second des concours qui permettent de juger de la valeur des chevaux en début de saison.

Puis, le 14 et le 15 avril à Zurich, aura lieu le concours national de dressage. L'élite des spécialistes suisses y participera car les Jeux Olympiques ne sont pas loin et il s'agit de se qualifier si l'on veut représenter la Suisse à Stockholm ! Quant aux sauteurs, ils se donneront rendez-vous à Brougg, les 28 et 29 avril.

Le meilleur gymnaste ?

Qui sera notre meilleur gymnaste ? A cette question il sera répondu le 15 avril au soir à Lucerne où se disputera la finale du championnat suisse aux engins. Comme on est à Lucerne, on peut s'attendre à ce que Joseph Stalder fasse des prouesses dans son fief ! Mais la lutte sera sévère et d'autant plus passionnante qu'il s'agit d'attirer l'attention sur soi avant les Jeux

Olympiques de Melbourne (quel beau voyage !) en novembre. On fera des grands fleuriers à guichets fermés à Lucerne.

Roulez... !

A Montreux, cela s'impose. Cet ordre s'adresse autant à la boule qu'aux équipiers de rink-hockey qui vont disputer le lundi de Pâques et le mardi 2 avril la traditionnelle Coupe des Nations. De grandes équipes étrangères, du beau sport, passionnant, spectaculaire dans ce Pavillon des Sports montreuxien qui attire chaque année la grande foule, tout heureuse de retrouver sa Riviera si souriante.

Toutes nos grandes foires, que ce soit à Lausanne ou à Bâle, débordent avec bonheur dans le domaine sportif. C'est ainsi qu'à Bâle, le 15 avril, les marcheurs suisses et étrangers donneront un « échantillon » de leur forme ! Genevois et Vaudois s'y sont toujours excellemment comportés. Il n'y a pas de raison que cela cesse ; n'est-ce pas Marquis et Raymond ? D'autant plus que Melbourne... les Jeux Olympiques, c'est attirant !

Avril, mois plein de promesses, est aussi le mois des excursions en haute montagne, des grandes tournées à ski. Et nos principales stations ne se font pas faute d'offrir à leurs hôtes des « tours » parfaitement organisés sous la conduite de guides expérimentés : Saas-Fee, Zermatt, St-Moritz, Arosa, Davos, pour ne citer que les plus connues, ont acquis dans ce domaine une riche expérience à laquelle il serait souvent indiqué de faire appel.

Ski

Slalom géant de la SFG de Chalais

Aux Planards a eu lieu, dimanche dernier, la sortie annuelle à ski de la société de gymnastique de Chalais. Après une dure montée de 2 heures avec les peaux de phoques, les gymnastes au nombre d'une vingtaine, auxquels s'étaient joints quelques skieurs de Vercorin, se sont retrouvés autour d'une succulente raclette.

Une magnifique ambiance a régné tout au long de la journée et un slalom géant à clôture cette sortie, tout empreinte de la devise de notre SFG : Fier - Franc - Fort - Frais.

Un grand bravo aux dirigeants de la SFG de Chalais, avec à leur tête le grand sportif qu'est M. Rudaz. Nous garderons un souvenir inoubliable de cette magnifique journée.

Résultats :

Seniors : 1. Devanthery Renaud, 1'15" ; 2. Albasini René, 1'25" ; 3. Perruchoud Armand, 1'35" ; 4. Zuber Léon, 1'38" ; etc.

Juniors : 1. Siggen Arthur, 1'18"4 ; 2. Devanthery Mazy, 1'20" ; etc.

Pupilles : 1. Quarroz Louis, 1'27" ; etc.

Dames : 1. Albasini Josiane, 1'55" ; etc.

Vétérans : 1. Zufferey Bernard, 1'29" ; 2. Rudaz Daniel, 1'52" ; 3. Albasini Robert, 1'58" ; etc.

Invités : 1. Albasini Marco, 1'15" ; 2. Siggen Yvon, 1'15" ; 3. Sommer Albert, 1'17" ; 4. Albasini Martial, 1'59" ; 5. Zuber Adolphe, 1'45" ; etc.

Le Ville Derby de Thyon aura lieu le 8 avril 1956

La traditionnelle course de printemps, disputée sous la forme d'un slalom géant et organisée par le Ski-Club de Sion, se déroulera comme prévu le dimanche 8 avril prochain. Si l'on sait que cette épreuve donna l'occasion à Renée Colliard de remporter son premier succès dans une compétition importante en 1952, l'on peut bien dire que c'est là une référence pour le derby de Thyon, dont les plus récents vainqueurs furent : Anita Kern (Dames), Fernand Grosjean (Elite), Oscar Andenmatten (Seniors II), Félix Schmidhalter (Seniors I), et Michel Carron (Juniors).

Les organisateurs comptent d'ores et déjà sur la participation de l'élite valaisanne et gardent le secret espoir de pouvoir annoncer en dernière heure d'autres noms connus.

Le concours de saut de Pâques à Saas-Fée

Le slalom géant, prévu pour dimanche dernier, n'a pas pu avoir lieu parce que la couche de neige fraîche atteignait un mètre de hauteur, mais maintenant les pistes sont en parfait état ; néanmoins cette 25e édition est renvoyée au 22 avril à cause de la grande affluence que connaît actuellement Saas-Fee.

Cependant, dimanche (Jour de Pâques), se déroulera le traditionnel concours de saut avec la participation de nos meilleurs spécialistes : Andréas Daescher, Zurich ; Fritz Tchannen, Adelboden ; Alfred Meddinger, Sainte-Croix ; André Raymond, Le Brassus ; ainsi que les juniors André Meylan, Orient-Le Sentier, et Gilbert Barrier, Sainte-Croix, pour ne citer que les plus connus.

Les sauts débuteront à 14 h. sur le tremplin « Mischabel », dont le point critique est de 55 m. ; il y aura plus de 30 sauteurs en action.

Les meilleurs joueurs du monde de rink-hockey à la coupe des nations de Montreux

La coupe des nations de rink-hockey de Montreux (30 mars au 2 avril) verra aux prises les sélections de huit pays, à savoir : Allemagne, Angleterre, Espagne, Yougoslavie, Italie, Belgique, Portugal et Suisse.

L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et le Portugal enverront à Montreux leurs équipes nationales, tandis que l'Angleterre a fait confiance au Héro Bay Roller and Skating

Club, la Yougoslavie au Hokeiska Zveva Ljubliana et la Suisse au Montreux RHC.

On n'exagère pas en affirmant qu'on verra en actions, à Montreux, les meilleurs joueurs du monde. Le vétéran Walters secondera les jeunes espoirs anglais Forrester, Guy et Wibberley ; le gardien Meier et l'avant Georg Theysen seront les vedettes de l'équipe allemande ; de Vos et Vervloet les cracks de l'équipe belge, les rapides avants Brezigar et Panagini, les goal-getters transalpins, tout comme les frères Monney ceux du club local ; l'équipe espagnole alignera le fameux arrière Orpinell, le virtuose Trias et les fameux butteurs Puigbo et Gallèn, qui se distinguent aussi en hockey sur glace (tout comme Henri Corbat et Pierre Monney), et, enfin, le Portugal nous annonce une équipe sensationnelle, comprenant entre autres le brillant gardien Matos, l'arrière Figueiro, le demi Cruzeiro et les célèbres avants Jesus Correja, Edgar, Lisboa et Perdigao.

Voilà qui nous promet de belles émotions. Une fois de plus, la télévision suisse (et probablement aussi l'Eurovision) diffusera des téléportages de la grande manifestation montreusienne, qui sera également radiodiffusée.

Football

Un beau match à Martigny

Nous avons déjà signalé que le FC Martigny recevra le dimanche 1er avril au Parc des Sports de Martigny, la belle équipe des Young Fellows (Zurich), actuellement en tête du classement de ligue nationale B, avec deux points d'avance sur Lucerne.

Les Zurichois viendront avec leur grande équipe ; en effet, ils ont annoncé la formation suivante qui comprend leurs meilleurs joueurs :

Armuzzi
Berra Fries
Rossi Olès Weste
Muller Locatelli Reutlinger
Mischle Siegenthaler

Contre cette redoutable formation et pour faire honorable figure le FC Martigny s'est renforcé ; les frères Coutaz et l'international Danois Christensen prêteront leur concours. Le FC Martigny a cherché à obtenir l'accord du FC Chaux-de-Fonds pour l'ex-Agaunois Michel Peney mais vainement. Les frères Coutaz sont d'anciens joueurs des Young Fellows qui jouent actuellement avec l'International et Servette. Bernard a été plusieurs fois sélectionné pour l'équipe B et tiendra le poste d'ailier gauche (selon toute probabilité). Le Danois Christensen opère à La Chaux-de-Fonds ; certains de ses matches furent remarquables ; sans doute sera-t-il le grand « X » de la rencontre.

Le coup d'envoi sera donné par Raymond Fellet, à l'image de ce qu'a fait Tony Sailer pour France-Autriche à Paris. L'arbitrage du match a été confié à M. Schoenhauser, de Lausanne, qui sera assisté de deux juges de touche : Pittet (St-Maurice) et Balet (Martigny).

Signalons enfin que le Parc des Sports sera doté d'une installation sonore (haut-parleurs) qui fonctionnera pour la première fois à l'occasion de ce gala.

Cyclisme

Onze équipes au Tour de Romandie 1956 Trophée Martini

En raison du nombre considérable de candidatures, le Comité d'organisation du Tour de Romandie Trophée Martini a décidé de sélectionner onze équipes. Neuf d'entre elles ont été désignées et les contrats d'engagement leur ont été transmis. Les deux dernières seront choisies, après complément d'information, parmi cinq autres candidates. Dès que les contrats seront signés le nom des équipes seront publiés.

D'autre part, constatant qu'un Grand Prix de la Montagne augmenterait sensiblement les risques d'embouteillage de certains cols, le Comité du Tour de Romandie Trophée Martini a renoncé à faire disputer un tel prix. Par contre, le classement aux points sera richement doté, le « Prix des Villes Romandes » sera disputé une nouvelle fois et nous espérons que de nombreuses primes seront offertes tout au long du parcours qui subira encore une petite modification en ce qui concerne la demi-étape contre la montre laquelle passera aux portes de Porrentruy en empruntant exactement le même itinéraire que la course contre la montre pour amateurs Bâle-Boncourt.

Les étapes du Tour de Suisse

Le Tour de Suisse aura lieu du 16 au 23 juin. Les têtes d'étape ont été définitivement arrêtées ; les voici :

Première étape : Zurich-Schaffhouse ; 2e étape : Schaffhouse-Bienne ; 3e étape : Bienne-Lausanne ; 4e étape : Lausanne-Grindelwald ; 5e étape : Grindelwald-Pallanza ; 6e étape : Pallanza-Bellinzona ; 7e étape : Bellinzona-Coire ; 8e étape : Coire-Zurich.

Tour de Campanie Bonne tenue de Clerici

Hier, à Naples, s'est couru le Tour de Campanie. Une épreuve de 272 km. dont voici les résultats :

1. Conterno (Italie) ; 2. Astrua ; 3. Bartalozzi ; 4. Nencini ; 5. Coletto A., tous même temps ; 6. Filipi à 1'36" ; à 5'30" est arrivé un peloton de 10 coureurs dont Carlo Clerici (Suisse) qui a pris la dixième place.

Quant au peloton principal comprenant les ténors Bobet, Ockers, Kubler, Gaul, il est arrivé avec un retard de plus de 9 minutes.

Comme on peut le constater, les jeunes Italiens continuent à faire parler d'eux. Il sera intéressant de les voir à l'œuvre sur les routes étrangères, notamment dans le Tour des Flandres (2 avril) et Paris-Roubaix (8 avril).

Une fameuse chasse

Marius raconte à ses amis une équipée dans les Basses-Alpes où il est allé chasser la grive. — Oui, mes amis, c'est comme je vous dis : Plus je tirais plus ça tombait. C'est formidable ce qu'il tombait. Les gens du pays n'avaient jamais vu une chose pareille.

— Oh, Marius, interrompait Olive, n'exagères-tu pas un peu ? Tu ne vas pas nous dire que les grives tombaient du ciel en avalanche. — Eh, peuchère, qui vous parle de grives ? Il pleuvait gros comme mon bras.

Programme romand pour la semaine du 1er au 7 avril 1956

Dimanche 1er avril, de 9 h. 15 à 10 h. 15 env. :

Pour le dimanche de Pâques : Culte protestant retransmis de l'Eglise de Rüschlikon. Prédicateur : le pasteur Emile Weber.

De 11 h. 50 à 12 h. 25 env. : Eurovision - Rome : Bénédiction papale sur la place St-Pierre. Commentaires du Rvd Père Pichard de la Radio-TV française.

De 20 h. 30 à 21 h. 50 env. : Les Instruments de l'orchestre : « La clarinette » avec Léo Hoogstoel. Présentation de F. Walter avec le concours de quelques solistes de l'O. S. R. Réalisation J.-J. Lagrange. — Ciné-feuilleton III : La Part de l'Ombre, de Jean Delannoy avec Edwige Feuillère et Jean-Louis Barrault. — Messages religieux pour le jour de Pâques.

Lundi 2 avril, de 18 h. à 18 h. 50 env. :

Eurovision - Rome : Concert offert par la RAI à Sa Sainteté Pie XII. Oeuvres de Perosi, Mendelssohn, Wagner, Bach. Commentaires du Révérend Père Pichard de la Radio-TV française.

De 20 h. 30 à 22 h. 30 env. : Télé-Journal - Coupe des Nations ; Championnats de rink-hockey retransmis du Pavillon des sports à Montreux. Réalisation J.-C. Diserens. Commentaires : Jack Miauton.

Mardi 3 avril : Relâche

Mercredi 4 avril, de 20 h. 30 à 22 h. env. :

Télé-journal - Télé-Théâtre : A quoi rêvent les jeunes filles, d'Alfred de Musset, Mise en scène : Paul Pasquier. Réalisation : André Béart. — Conférence de presse animée par Jacques Monnet.

Jeudi 18 avril, de 17 h. à 18 h. env. :

L'écran magique : Les marionnettes de Genève de Marcelle Moynier.

De 20 h. 30 à 21 h. 50 env. : Télé-Journal — De la série des documentaires consacrés aux grands fleuves ; L'Escaut, une production filmée de l'I. N. R. — Ciné-feuilleton I : Tous les chemins mènent à Rome, film de Jean Boyer avec Gérard Philippe et Micheline Presle. — A l'affiche, une présentation de films nouveaux par Jacques Monnet.

Vendredi 6 avril, de 20 h. 30 à 22 h. env. :

Télé-journal — Les marionnettes de Genève de Marcelle Moynier. 1. Le Cirque. 2. Le Rendez-vous romantique. Réalisation Paul Siegrist. — La Suisse, pays maritime... La télévision suisse visite la première ligne transatlantique suisse (film). — Ciné-feuilleton II : Tous les chemins mènent à Rome, film de Jean Boyer.

Samedi 7 avril, de 20 h. 30 à 22 h. 05 env. :

Télé-journal (Revue de la semaine). — Variétés internationales avec Freddy Alberti, harpiste, le trio San José, guitaristes, Michèle Marconi, danseuse fantaisiste et d'autres attractions. Réalisation : France Marazzi. — Ciné-feuilleton III : Tous les chemins mènent à Rome, film de Jean Boyer. — Agenda TV — C'est demain dimanche par M. l'abbé Schorderet.

Les émissions de caractère religieux le Vendredi-Saint et le jour de Pâques

Le Vendredi-Saint 30 mars, il y aura à 18 h. une méditation pour le temps de la Passion. Le soir, en création une évocation de Benjamin Romieux « Paul de Tarse conquérant du Christ » puis la Passion selon St-Jean (IIe partie) retransmise de la Wasserkirche. Le dimanche de Pâques 1er avril débutera par un culte protestant. Dès 11 h. 50, ce sera en Eurovision la Bénédiction papale sur la place St-Pierre. Le soir, il y aura deux Messages religieux pour Pâques. Enfin lundi 2 avril, dès 18 heures, en Eurovision, la RAI offrira un concert à Sa Sainteté le Pape Pie XII. Des œuvres de Wagner, Bach et Mendelssohn seront exécutées.

17, 18 et 19 avril

Le mariage du prince Rainier de Monaco et de Grace Kelly à la télévision

En vertu d'un accord qui vient d'être conclu, les reportages télévisés des cérémonies du mariage de S. A. S. le prince Rainier de Monaco avec Mlle Grace Kelly pourront être transmis en direct sur l'ensemble du réseau Eurovision les 17, 18 et 19 avril 1956.

Le mardi 17 avril, de 20 h. 45 à 22 h., les télé-spectateurs auront un résumé filmé des préparatifs du mariage, puis une sérénade devant le palais. Mercredi 18 avril, de 10 h. à 11 h. 50, ce sera l'arrivée des invités au mariage civil, ensuite un résumé filmé de la cérémonie de présentation des cadeaux et enfin le mariage civil dans la salle du trône. Le soir, dès 20 h. 45, il y aura un résumé filmé des cérémonies du jour, le Gala de l'Opéra en direct et des vues des fêtes populaires. Jeudi 19 avril, dès 10 h. 15, le mariage religieux à la cathédrale de Monaco sera télévisé. Enfin le soir, dès 20 h., il y aura le résumé filmé des cérémonies du jour. Neuf pays d'Europe, dont la Suisse, relayeront les émissions. Malgré des difficultés techniques considérables, le commentaire sera assuré dans les six langues utilisées par les services des télévisions participantes.



Connaissez-vous le « Batavia » ?

Un nouveau mélange hollandais particulièrement léger, composé des plus fins tabacs d'outre-mer, vendu dans une blague d'un genre nouveau qui maintient le tabac frais et facilite le bourrage de la pipe.

BATAVIA

un nouveau tabac Barry pour la pipe — 40 g pour 70 ct

Pour vos arbres fruitiers...

ENGRAIS SOLUBLE MARTIGNY

Notre conseiller agricole est à votre disposition pour tous renseignements.

Société des Produits Azotés, Martigny.

La loi sur les contrats collectifs aux Chambres fédérales

Afin d'orienter clairement nos lecteurs sur ce problème, M. le conseiller national René Jacquod nous a promis quelques articles qui traiteront de cet objet si important pour l'harmonisation de la vie sociale de notre pays.

Aujourd'hui, contentons-nous de rappeler que le Conseil national avait la priorité pour la discussion de cet objet.

Le 11 juin 1954, après un copieux débat sur l'entrée en matière, il décidait, par 106 voix contre 57 de passer à la discussion des articles. La suite des délibérations fut alors, faute de temps, renvoyée à plus tard.

Mais le 25 mars 1955, revirement complet; le Conseil national, sur proposition d'un membre de la commission, vote, par 87 voix contre 76, le « renvoi du projet au Conseil fédéral, avec mandat d'en établir un nouveau se bornant à une loi spéciale sur l'extension du champ d'application des conventions collectives ».

En juin 1955, le Conseil des Etats se saisit de l'objet et vote l'entrée en matière sur le projet de loi par 19 voix contre 14.

En session d'automne 1955, le même Conseil passe à la discussion des articles et le 28 septembre, en votation finale, il accepte le projet tel que sorti des délibérations par 24 voix contre 7.

Dès lors, l'objet en question revient au Conseil national qui, le 20 mars 1956, vote l'entrée en matière par 80 voix contre 75.

Notre conseiller national, René Jacquod, qui se préoccupe particulièrement de ce problème, est intervenu dans le débat du 20 mars écoulé pour défendre une fois de plus le droit des organisations minoritaires et la communauté contractuelle qui sont deux points très controversés du projet de loi en discussion.

Voici l'essentiel de son intervention :

Dès le début de la discussion sur cet objet par notre Conseil, nous avons vu se dessiner deux oppositions.

Et ce qui nous frappe, c'est qu'elles viennent de deux pôles nettement opposés. Une fois de plus, nous constatons que les extrêmes se touchent.

Nous pouvions cependant espérer qu'après étude plus approfondie du problème, chaque partie faisant un effort pour placer le bien commun au-dessus des intérêts particuliers ou de classes, une entente se réaliserait enfin, qui permettrait de poursuivre avec plus de chance de succès le travail de collaboration qui a déjà produit de si heureux effets dans notre pays.

Les positions ont-elles changé? Quant à moi, je ne désespère pas de voir aujourd'hui se réaliser le miracle qui nous a rempli de joie lors de la discussion sur l'amélioration des salaires du personnel de la Confédération, et qui nous a permis de franchir le mur du son de la compensation des salaires pour entrer dans la fraîche atmosphère de la participation des travailleurs aux bénéfices de la production et de la productivité.

Si nous mettons tous de la bonne volonté, si nous savons dépasser nos positions partisans pour nous hisser sur la plateforme du bien commun, nous pouvons nous rencontrer, aujourd'hui encore, unis dans la solution de ce problème de première importance pour le pays.

Songons, Messieurs, à la paix sociale qui, comme toute œuvre indispensable au bien général, devrait pouvoir s'améliorer encore et se consolider pour devenir un état permanent et sûr dans une organisation sociale qui tend vers une justice sociale toujours plus haute.

Les deux oppositions auxquelles je fais allusion, vous les connaissez.

Elles viennent — je voudrais pouvoir dire « venaient » — d'une part des représentants des grandes organisations syndicales. Les porte-paroles de celles-ci craignent qu'en reconnaissant dans la loi, le droit aux minorités syndicales de participer, sinon à la discussion, du moins à la signature des contrats collectifs de travail, on va créer une situation de faveur pour les minoritaires.

En réalité, on va garantir aux syndicats minoritaires des droits que possèdent déjà les syndicats majoritaires.

Est-ce un danger?

Je ne le pense pas. Ou bien les syndicats majoritaires restent majoritaires et dans ce cas, leur influence dans l'élaboration des contrats collectifs sera proportionnelle à leur force numérique. Ils bénéficieront de la loi de la démocratie où la moitié plus un commande.

Et alors de quoi se plaindraient ces majoritaires?

Ou bien ces majoritaires risquent de devenir minoritaires et alors ils seront heureux que la loi les protège comme tels.

Si les représentants des organisations majoritaires devaient maintenir, lors du vote qui va intervenir, leur attitude intransigeante face à la sauvegarde du droit des minoritaires, ils apparaîtraient aux yeux du peuple comme déjà infectés du virus dictatorial.

Car, s'il faut appeler un chat un chat, il faut dire que le monopole du droit de contracter conduit pratiquement au monopole syndical. Et le monopole syndical qu'est-ce autre chose qu'une forme, à peine larvée, de dictature?

Si c'est cela que veulent les représentants des syndicats majoritaires, qu'ils aient le courage de le déclarer clairement ici.

Le peuple des travailleurs les désapprouvera et il est à prévoir que ce sera là précisément le commencement d'un affaiblissement des majoritaires et d'un renforcement des minoritaires.

Car le peuple suisse dont l'origine et l'histoire sont marquées par cette lutte farouche pour la conquête des libertés demeure un ami de la liberté.

La coexistence de plusieurs organisations syndicales est parfaitement concevable. C'est d'ailleurs une réalité que l'on ne peut nier.

Et le travail en commun de ces organisations ne peut être que favorable à une défense efficace des droits ouvriers.

Des expériences, dans ce domaine, ont été réalisées dans mon canton, et les ouvriers des professions intéressées ont été unanimes à reconnaître que ce travail de collaboration était utile à tous.

On pourrait, à la rigueur, admettre que ce milieu des majoritaires défende ce qu'il estime être ses droits si cette attitude n'avait pas pour conséquence de retarder dangereusement l'avance

d'un progrès social profitable à l'ensemble des travailleurs.

Mais on est en droit d'attendre que des hommes préposés à la réalisation du bien commun fassent passer leur souci du bien particulier après celui du bien général.

Je ne m'entendrai pas longuement sur la deuxième série des opposants. Ceux-ci, aussi, oublient leur langage de député pour parler celui de certain milieu de l'industrie, du « Vorort » de l'industrie.

De ce côté, on craint de donner des compétences aux commissions paritaires pour opérer un contrôle efficace dans l'application de la convention collective. On a peur de faire un pas de plus vers une collaboration des classes plus organique.

Cette attitude est aussi égoïste que celle que nous constatons dans l'autre direction: du côté des représentants des organisations majoritaires.

Ici, on nous déclare que les employeurs ne veulent pas de cette innovation que dans le projet du Conseil fédéral on dénomme « communauté contractuelle ».

Et après avoir constaté que les représentants des syndicats majoritaires sont opposés au projet de loi, que les employeurs le sont aussi, on conclut tout naturellement:

Puisque les principaux intéressés disent non, pourquoi le Parlement dirait-il oui?

Il convient de rappeler ici que l'organisation des arts et métiers s'est prononcée en faveur du projet de loi.

Et c'est précisément dans ce secteur que se sont développés les contrats collectifs de travail.

Car dans la grosse industrie, le mouvement des contrats collectifs n'a pas eu l'oreille des grandes associations patronales.

Rappelons que ces associations pourront, demain encore, rester à l'écart du mouvement des conventions collectives. Et je pense que leur attitude ne changera guère.

Et alors?

Pourquoi les représentants de ces milieux veulent-ils empêcher leurs collègues des arts et métiers de poursuivre et d'améliorer leurs contrats collectifs de travail qu'ils considèrent, dans les temps actuels, comme le meilleur moyen de réaliser la justice et la paix sociale?

Messieurs, je termine.

Renvoyer le projet au Conseil fédéral ne résoud pas le problème qui restera posé devant l'opinion publique.

Cette solution, si elle devait être approuvée par notre Conseil, serait interprétée par le peuple comme un acte de désertion devant nos responsabilités.

Celles dont nous nous réclamions, il y a tout juste quelques mois, pour gagner la confiance de nos électeurs.

Pourquoi le Parlement — qui sait perdre un temps précieux pour examiner des problèmes peu sérieux — n'aurait-il pas le courage d'aborder franchement la discussion sur le projet de loi sur la convention collective?

Le pays attend que nous ne renvoyions pas à demain la discussion de cet important objet.

C'est pourquoi, Messieurs, je vous demande de refuser la proposition de renvoi au Conseil fédéral qui vous est faite par une majorité de la Commission dont le nombre de députés est égal à celui de la minorité, et je vous demande de voter l'entrée en matière qui vous est proposée par 9 commissaires sur 18.

Rappelons que dans la commission, M. Haebelin, président, avait, par sa voix prépondérante, fait pencher la balance de son côté. Car en fait, au sein de la commission, il y eut 9 commissaires d'un côté, et 9 de l'autre.

Espérons maintenant que ce projet de loi passe le cap du Conseil national comme il a passé celui du Conseil des Etats.

Et le pays sera doté d'un instrument qui permettra la réalisation d'une justice sociale toujours plus haute et qui garantira la paix sociale, condition indispensable au progrès économique de la nation.

NOUVELLES LOCALES

CHRONIQUE MONTHEYSANNE

Au Conseil communal

Dans sa dernière séance, le Conseil communal accepte une proposition du Département de justice et police concernant la clef de répartition entre l'Etat et la Commune, des dépenses faites pour l'aménagement de l'ancienne salle des archives comme bureau de la Gendarmerie. Suivant les prescriptions de l'Etat concernant la lutte pour la destruction des hannetons, le Conseil constate qu'elle doit se faire par des moyens chimiques et non plus par le ramassage comme c'était le cas précédemment.

Il accepte les propositions de la commission agricole concernant cette lutte à savoir:

1. Cette commission présentera au Conseil un programme précis pour la lutte contre ce parasite;
2. La commission agricole lui soumettra également des propositions au sujet du poids public, du battoir et pour la lutte contre la fièvre de Bang.

Le Conseil décide de charger le bureau des Travaux publics de choisir un emplacement adéquat pour la pose d'un panneau d'affichage à la gare des CFF.

Selon la circulaire de l'Office cantonal de protection civile du 2 mars, il désigne la Commission communale qui sera formée de 11 membres.

Une exposition de travaux

Le jour de Pâques, toute la journée, et les après-midis de lundi, mardi et mercredi, l'Ecole Ménagère de Monthey exposera les travaux de ses élèves.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

TROISTORRENTS

Une bonne farce

Quelques jeune farceurs ont lancé le bruit que le jour de Pâques, à l'Hôtel communal de Troistorrents, des soucoupes volantes seraient exposées. Certains se disaient que la chose n'était pas possible. D'autres, plus méfiants, ont vu dans cette affaire un poisson d'avril de forte taille du fait que Pâques tombait le 1er avril. Comme il y a toujours des curieux, quelques-uns de ceux-ci n'ont pas voulu attendre Pâques avant de jeter un coup d'œil sur les préparatifs de cette exposition.

Ils ont été fort surpris car les soucoupes volantes n'étaient, en réalité que des pièces de fromage pour le grand lot de l'« Union Instrumentale » qui aura lieu, en effet, le jour de Pâques. Ces pièces de fromage étaient entourées de quelques jambons et de nombreux autres beaux lots. Enfin, il y aura assez de tout pour encourager le monde à tenter sa chance et à apporter son appui à cette société qui doit faire face, chaque année à de grosses dépenses. Troistorrents est également un charmant but de promenade printanière où chacun pourra apprécier, à 14 heures, le grand concert de la société dirigée par M. le professeur Labie. Invitation cordiale à tous et merci d'avance.

ISERABLES

Concert de l'« Avenir »

La Société de musique l'« Avenir » se fait un plaisir de présenter à la population d'Isérables et aux sociétés environnantes son concert annuel.

Elle invite cordialement tous ses amis et amateurs de belle musique pour le jour, de Pâques (1er avril), à la Grande Salle du Cercle, où elle se produira dès 20 heures précises.

Le programme choisi par notre sympathique et dévoué directeur, Monsieur Maurice Martin, donnera satisfaction aux mélomanes les plus exigeants.

Ce concert sera suivi d'une comédie en un acte « Noctambules », qui déridera les visages les plus moroses et un bal clôturera cette soirée annuelle.

Le programme: 1. Tenir-marche, de H. Chaillet; 2. Les Saltimbanques, opérette, de L. Ganne; 3. Sur un marché persan, de A. Kételbért; 4. Nécoïde, marche, de Cl. Hayes.

Entr'acte 10 minutes
5. Von Roll, marche, de Ed. Rœthlisberger; 6. Rose-Marie, fantaisie, sur l'opérette de Rudolf; 7. Les sabots de Suzon, ouverture de H. Staz; 8. Tes yeux de rêves, valse lente, de A. Montmain; 9. Host of Freedom, de L. King.

Le comité.

Toujours des incendies

A Sembrancher

(Inf. part.) — Un incendie de forêt a éclaté au lieu dit « La Garde » sur le territoire de la commune de Sembrancher (Entremont), dans une forêt appartenant à la Bourgeoisie.

Il a rapidement pris de l'ampleur et les pompiers de la localité et des villages voisins ont été alertés. L'incendie s'est propagé sur une surface d'environ deux hectares. Les jeunes arbres sont brûlés; les vieux, heureusement, ont mieux résisté.

Le sinistre semble être complètement maîtrisé, cependant, des postes de garde ont dû être organisés. On croit que le sinistre est dû à la négligence d'un voyageur de la ligne Martigny-Orsières, qui aurait jeté son mégot allumé sur un tas d'herbes sèches.

Un chalet détruit par le feu à Riddes

(Inf. part.) — Le feu a éclaté aux Mayens de Riddes. Un chalet d'habitation appartenant à M. Alfred Crettenant, de Riddes, a été complètement détruit avec tout son contenu. Il est, à ce moment de l'année, inhabité. L'incendie était visible depuis Riddes mais à ce moment-là il n'était plus question de se rendre sur les lieux. Du reste l'eau fait complètement défaut. Les dommages sont importants.

Bagnes - Cinéma

« La Fête des Vignerons ». Le Cinéma de Bagnes a le plaisir de présenter le film officiel de la grandiose manifestation de Vevey. Tous ceux qui n'ont pu y assister verront cette fête dans tous ses détails sur l'écran du cinéma. En deuxième partie: un film d'aventures: « Tarzan en péril ». Ce double programme sera joué samedi 31 mars et dimanche 1er avril, en soirée seulement. En matinée dimanche, à 15 h. 30, avec au programme: dessin animé, actualités et « La Fête des Vignerons ». Programme d'une heure au prix unique de Fr. 1.50 à toutes les places. Enfants Fr. 1.— Aux actualités: Les Sports à Cortina d'Ampezzo. Il est recommandé de profiter des séances de samedi soir et matinée dimanche.

Communiqué

aux producteurs de fraises

Nous espérons que les agriculteurs intéressés auront pris bonne note de notre dernier communiqué concernant le nettoyage et la fumure de leurs fraisières. Tout traitement chimique est trop onéreux, voire même parfaitement inutile sans ce travail préliminaire.

Quelques jours après le débourement le producteur procédera au premier traitement antiparasitaire. Deux cas sont à considérer ici:

1. Sur les fraisières bien soignées et ne présentant pas de signes visibles de maladies en automne 1955 on utilisera la bouillie mixte suivante:

Soufre mouillable, 500 gr. % litres + oxychlorure de cuivre, ou carbonate de cuivre, ou sulfate basique de cuivre, 100-150 gr. % litres + mouillant 1 dl. ½ % litres.

2. Sur les fraisières montrant des symptômes de maladies en automne 1955 (Tarsonème), on préférera la bouillie mixte:

Soufre mouillable, 500 gr. % litres + oxychlorure de cuivre, ou carbonate de cuivre, ou sulfate basique de cuivre, 100-150 gr. % litres + Basudine, 3 dl. % litres.

Les plantes doivent être traitées à fond. Station cantonale pour la protection des plantes: L.

Culture de haricots pour conserves

Plusieurs fabriques s'intéressent à cette culture qui peut être entreprise soit en plaine soit en montagne par les familles disposant d'une main-d'œuvre assez nombreuse. Ces cultures sont faites sur la base d'un contrat établi au préalable entre producteurs et fabriques. Ces dernières s'engagent à accepter toute la récolte à un prix qui est déterminé à l'avance, et pour autant que la marchandise est cueillie conformément à des prescriptions également déterminées.

Les producteurs que la chose intéresse peuvent s'adresser soit aux représentants locaux où il en existe, soit auprès de notre Station.

Station cantonale d'horticulture, Châteauneuf: C. Michelet.

Brève mise au point de la Croix-Rouge à propos de l'article:

"Un procès qui aurait dû être évité"

Sous ce titre, le « Nouvelliste Valaisan » a fait paraître, (sous la rubrique « Tribune libre » — Réd.), en date du 26 mars 1956, un article signé B. C. Baeschlin. Cet article, qui se réfère au procès intenté devant la Cour d'appel du canton de Berne par Mlle Else Hildebrand et la « Fondation pour une maison de convalescence W. Hildebrand » à la Croix-Rouge suisse, au sujet de la restitution d'une donation, est de nature à donner au lecteur une opinion fautive de la situation réelle. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse, sans vouloir ouvrir une polémique à ce sujet, estime qu'il est de son devoir de préciser quelques points:

1. L'article de M. Baeschlin se base uniquement sur le texte de la plainte déposée par Mlle Hildebrand et consorts. Ceux-ci, contrairement aux usages, ont fait imprimer et distribuer à des tiers le texte de leur plainte, dans le but d'ameuter l'opinion publique. La Croix-Rouge suisse, pour sa part, s'est bornée à remettre, selon la coutume, sa réponse au Tribunal, qui l'a fait parvenir aux plaignants. Lors de l'ouverture du procès, le 7 mars, l'avocat de la Croix-Rouge suisse, conformément à la procédure bernoise, n'a pas non plus donné connaissance de la réponse à la plainte. Dans ces conditions, les tiers ne peuvent, avant la décision du Tribunal, se faire une idée objective de la situation.

2. Dans sa réponse, la Croix-Rouge suisse réfute les accusations portées contre elle et apporte la preuve que ces accusations — soit que la Croix-Rouge suisse n'aurait pas rempli ses obligations concernant la construction prévue d'une maison de convalescence à Brisago et qu'elle aurait administré la fortune reçue contrairement aux engagements pris — ne sont pas fondées. Il appartiendra au Tribunal, qui siègera à nouveau le 8 mai prochain, de se prononcer en connaissance de cause.

3. Si la Croix-Rouge suisse s'est en quelque sorte réfugiée derrière ses obligations strictement juridiques, c'est qu'elle y a été contrainte. Elle n'aurait pas demandé mieux que de continuer à collaborer avec Mlle Hildebrand. Elle ne pouvait toutefois prendre la responsabilité de mettre en péril l'œuvre elle-même en suivant aveuglément les idées parfois très spéciales de la donatrice et en faisant droit à toutes ses prétentions, alors que les experts consultés conseillaient d'autres voies. N'oublions pas que la Croix-Rouge suisse est responsable du succès ou de l'échec de l'entreprise à longue échéance et qu'elle se doit de s'entourer des avis les plus qualifiés pour la réalisation de la tâche qu'elle a acceptée.

Nous regrettons vivement que certains journaux, en publiant des informations basées uniquement sur le point de vue d'une partie en cause, se plaisent à faire un tort injuste à la Croix-Rouge suisse et nous prions les lecteurs du « Nouvelliste Valaisan » d'attendre le jugement du Tribunal avant de tirer leurs conclusions.

Croix-Rouge suisse.

Pâques fleuries...

Plantes, corbeilles et arrangements
Beau choix de fleurs coupées

FLEURISTE

Leemann

Martigny

St-Maurice

Tél. 6 13 17

Pour les vignes végétant mal...

SOLUBLE MARTIGNY

Notre conseiller agricole est à votre disposition pour tous renseignements.

Société des Produits Azotés, Martigny.

Tiens, tiens!

Deux amis se promènent. Soudain, le premier lève la tête:

— Tiens, une hélicoptère, dit-il en pointant du doigt vers le ciel.

— Non, un hélicoptère, rectifie le second.

Ce que tu as une vue perçante, constate alors le premier.



Ultra-Bienna

la lessive efficace !

Sobi nouveau ! produit mousseux, excellent pour tremper, dégraisser et adoucir l'eau.



Ultra-Bienna contient le meilleur savon naturel, adoucit l'eau et donne au linge une blancheur éclatante.



Sobi nouveau ! dégage et dissout déjà la plus grande saleté.



Ultra-Bienna lave avec ménagement et donne au linge une merveilleuse fraîcheur et un toucher agréable.



Savonnerie Schnyder Bienne 7

AUTO-ZENTRALE ZOLLIKOFEN Téléphone 65 08 50
Bifurcation: routes Bienne - Zürich

Nous vendons plus de **70** VOITURES D'OCCASION
(Partiellement en commission pour les clients.) Conditions avantageuses. Véhicules contrôlés.

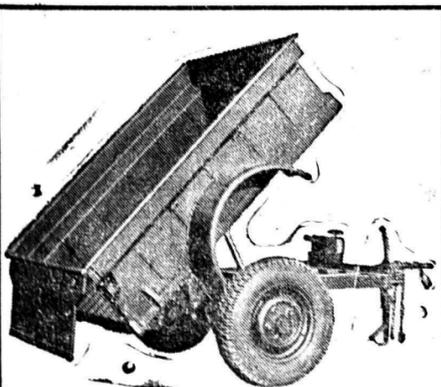
Nordring 8 **GRAND GARAGE SPIEGL & WABER BERNE** tél. (031) 9 44 44
AUTO-GARAGE TANNEGG S.A., ZOLLIKOFEN, tél. (031) 65 05 49 AUTO S.A. BIENNE, tél. (032) 2 33 88

BON VALRHONE * POINTS *
DESJARDINS & VEINAY S.A. SION
VALRHONE GUTSCHEIN * PUNKTE *

4

Une sortie en famille

avec les bons de voyage VALRHONE.
Exigez avant tout la qualité, la qualité VALRHONE.



Remorques pour jeep ou Land-Rover, basculantes, freins hydrauliques, pneus renforcés. Fr. 1900.—

GARAGE LUGON
ARDON

Téléphone 4 12 50

GRONE

Dimanche 1er avril

Café-Restaurant du Commerce
GRAND BAL DE PAQUES
BAR

Orchestre dès 17 heures

On offre en estiva-ge pour pâturage de plaine une bonne

VACHE

vélant en mai. S'adr. à Florian Coutaz, Vérossaz.

On cherche des sommelières

pour l'ouverture de la saison.

W. Lehmann, Rest. de la Grotte, Sierre, tél. 5 11 04.

On cherche pour l'été aux Mayens de Sion une

sommelière

et une **fillette de cuisine**

Offres: Agence Dupuis & Cie, Sion.

On demande pour la Suisse allemande

JEUNE FILLE

env. 17 ans, aimant les enfants et pouvant aider au ménage. Vie de famille. Entrée de suite et à convenir.

S'adresser: Camille Emmenegger - Collagnoud, méd. - vétérinaire, Entlebuch, tél. (041) 87 55 54.

Bon café demande **sommelière**

ou débutante. Entrée de suite. Tél. (027) 4 13 62.

Belle **place à bâtir**

à vendre à Sion, à l'entrée ouest de la ville, bordant la route cantonale sur 37 mètres.

Faire offres à M. Dr André de Quay, pharmacien, à Sion, ou à M. H. Leuzinger, avocat, Sion.

A vendre plusieurs bonnes

VACHES

prêtes et fraîches vélées et VACHES de montagne, portantes, pr octobre et novembre, race tachetée, avec carte rose et vaccinées contre le bang.

S'adr. Fabien Richard, marchand de bétail, St-Maurice. Tél. 8 h. ou 12 h. No (025) 3 62 06.

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE

E. BINZ - Saint-Maurice

Tél. 3 60 35

VOUS OFFRE POUR

Tâques

VIANDE DE PREMIERE QUALITE

Bœuf, veau, cabri, agneau, etc...

SERVICE A DOMICILE

Se recommande

Lundi 2 avril fermé.

Elegant et racé, tel est le nouveau **Scooter « DIANA »**



en 2 modèles: 1 démarrage électrique, 1 démarrage au pied. 200 cm³, 9,5 CV., vitesses, sélect. automatique au pied, suspension hydraulique, roue de secours.

Demandez un essai sans engagement.

Agence générale pour le Valais:

NEUWERTH & LATTION

Garage - ARDON

Tél. (027) 4 13 46

Avis de tir

Des tirs à balles auront lieu comme suit:

- Mercredi, 4. 4. 56, jeudi, 5. 4. 56: Tir au canon dans la région de **Sion-Bramois-Arbaz**.
- Vendredi, 6. 4. 56: Tir au canon dans la région de **Salquenen-Mt Bonvin**.
- Mardi 10. 4. au vendredi, 13. 4. 56: Lancement de grenades à main et exercices avec des mines au stand de grenades dans la **forêt de Finges**.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter les avis de tir affichés dans les Communes intéressées et le Bulletin officiel du canton du Valais.

Place d'armes de Sion:

Le Commandant: Colonel de Weck.

Je cherche

JEUNE HOMME

pour travaux de laiterie et porter le lait. Bons gages. Entrée à convenir.

Faire offres à **Laiterie R. NUSSBAUM**, Gd-Rue 12, LE LOCLE (Ntel). Tél. (039) 3 10 39.

Le vêtement d'aujourd'hui



Une silhouette élancée; tel est l'aspect de la mode masculine 1956. Les innovations de coupe et de façon portent principalement sur la poitrine qui est remontée et aisée, les épaules marquées et les manches montées avec pli d'aisance, taille plus haute, veston plus ajusté. Le pantalon est plus étroit sur toute sa longueur.

La tendance de la ligne suisse qui se place au carrefour des courants de la mode anglaise, italienne et américaine est particulièrement révélatrice dans ce complet habillé croisé à deux boutons de conception classique. *Continental-Style*.

Continental Style

les modèles

de Classe.

Internationale

RITEX
anatomic

Modèle depuis **220.-**

Naturellement

Grands Magasins
GONSET S.A.

Martigny



Printemps

au grand lac de **Géronde**

SIERRE OUVERTURE DE LA SAISON

Quinzaine du poulet

½ poulet Bourguignon, pommes frites, salade Fr. 5.—

LE RESTAURANT DE LA GROTTÉ

se recommande à tous les promeneurs. Téléphone 5.11.04 (027)

Visitez les cygnes de la ville de Sierre.

W. LEHMANN, chef de cuisine.

On cherche pour tout de suite ou époque à convenir une

caissière

et un

apprenti-vendeur

pour rayon de ménage.

Faire offres à la direction des Grands Magasins Gonset S. A., Martigny.

SAILLON:

VIGNES

A VENDRE.

PLEIN RAPPORT; eau déjà conduite; belle exposition, environ 5000 m²; à vendre encore appartement tout confort.

S'adresser au Nouvelliste sous M 2279.

M. l'ingénieur Coudray et son projet de tunnel routier Grimsel-Tessin

La population valaisanne commence à s'intéresser à cette nouvelle voie aussi, la conférence donnée par l'auteur du projet, sous les auspices de l'Automobile-Club à l'Hôtel de la Paix à Sion le dimanche 25 mars marque-t-elle une étape dans l'acheminement vers sa réalisation. L'exposé clair développé avec aisance et persuasion a convaincu la nombreuse assistance de l'urgence d'une communication internationale routière à travers les Alpes. La précision qu'y a apportée l'orateur dans l'examen des conceptions à la base des projets existants captiva l'auditoire qui marqua son intérêt par la discussion qui suivit.

La marche du progrès

M. Coudray commence son exposé par des adieux aux coutumes ancestrales de la circulation, au témoignage rendu au dernier postillon du Gothard, décédé la veille ; en image, « tout cela poussé à la tombe par l'auto ».

Cependant, il est une consolation : le développement ahurissant de la motorisation, qui renverse les conceptions, modernes hier encore, ne changeant rien au caractère de grandeur magnifique dans le contraste de nos Alpes.

Notre pays ne peut plus rester passif, par l'adaptation au régime nouveau, il doit prouver la vitalité de l'âme « valaisanne ». On ne peut plus rester indifférent ; si l'homme ne veut pas être écrasé par la machine, il doit tout faire pour la dominer ; il faut la dompter. La voie routière est un des champs d'action où la canaliser.

Aucun pays ne peut négliger son essor. Le nôtre, la Suisse, se montre jusqu'à maintenant, bien retardataire. Notre réseau routier est insuffisant pour assurer de façon fluide la circulation du transit international. De là, le danger de voir la Suisse détournée par le trafic européen. La percée du Mont-Blanc et la transformation du Brenner sont des concurrents redoutables.

Les projets

L'anarchie en matière routière chez nous, résulte de la suprématie de la souveraineté cantonale. Nul ne le conteste. Alors, prenons les moyens d'y parer. Le Département fédéral de l'Intérieur a été lent à s'atteler à la tâche. La commission fédérale de planification s'est mise au travail. Pour le moment, elle s'est arrêtée aux grandes diagonales. Celle, Est-Ouest par Genève-Romanshorn, voit son tracé déterminé. Par contre, la diagonale Nord-Sud demeure dans l'hésitation, le passage des Alpes étant son point délicat. Délicat au point de vue politique cantonal, au point de vue technique, et aussi touristique.

La transversale Bâle - Chiasso existe par le Gothard ; elle doit être améliorée pour répondre à l'accroissement de la circulation.

Faut-il en créer une seconde ?? Oui... pour atteindre la Méditerranée par Turin - Gênes, alors que le Gothard dessert Milan - Rome et l'Adriatique, et ce serait par le Grand-Saint-Bernard.

Du nord de la Suisse, les communications doivent se greffer sur cette transversale du Gothard ; il en est prévue une par le canton de Glaris.

La Hollande, l'Angleterre, le nord de la France, par le nord-ouest suisse n'atteint la transversale Gothard par aucune liaison rapide, rationnelle.

Projet Coudray

M. Coudray a cherché la solution la plus favorable, et ce serait par la percée de deux tunnels à la hauteur d'Oberwald en Conches.

D'une importance nationale économique, touristique et stratégique, cette liaison Grimsel - Tessin aurait l'avantage encore de relier le Tessin plus étroitement à la Suisse centrale et à la Suisse romande. Au point de vue culturel, il est bon que le Tessin soit plus près de nous et des autres cantons de culture latine. Le Valais en profiterait au point de vue tou-

ristique et économique pour le transport des produits agricoles surtout.

N'ayant pas une foi bien grande aux tunnels routiers, à cause des difficultés de ventilation, M. Coudray a mis sur pied un système très intéressant. Il n'a pas sollicité une concession de route à péage, car soit d'un système, soit de l'autre, la réalisation devra sortir de l'initiative privée, mais il a déposé la demande de concession d'un chemin de fer privé. En gares de tête des tunnels, des wagons spéciaux sont rangés sur cinq voies ; les voitures sont chargées sans interruption ; lorsqu'un train est complet, il part, et c'est son voisin qui est chargé à son tour.

Mis à l'enquête le 21 mai, il n'y eut aucune opposition ni à Berne, ni au Tessin et pas non plus en Valais. Quelque temps après, l'Office de tourisme valaisan faisait des objections.

Tous les organes touristiques bernois appuyent le projet Coudray. Le Département des TP de Berne est favorable, ainsi que le Grand Conseil bernois et, on s'est mis à l'étude des routes d'accès aux tunnels projetés. Il y a 15 jours, le gouvernement du Tessin répondait au Département fédéral, qu'il était prêt à construire les routes d'accès et les murs de protection contre les avalanches.

Reste l'

avis du Valais

Le projet Coudray n'est pas une concurrence aux traversées des Alpes, que ce soit par la Gemmi, les Ravil, le Sanetsch. Celles-ci, d'importance cantonale et nationale, aboutissent au centre du Valais et deviennent un complément des diagonales et des transversales routières internationales. Les auteurs et les protagonistes de ces projets ne ont pas opposés à la traversée Grimsel - Tessin. M. Kemplen, entre autres, président du Pro Gemmi, s'est déclaré partisan.

M. l'ingénieur Coudray a été reçu par le Conseil d'Etat le 16 mars. Pour le moment, l'Etat ne s'est pas prononcé. Malgré le peu d'enthousiasme rencontré dans les sphères gouvernementales valaisannes, l'acheminement vers la réalisation du projet se poursuit.

« Il ne faudrait pas que nous devions passer par-dessus le Conseil d'Etat valaisan, dit M. Coudray, pour exécuter notre œuvre. »

Cet automne, les Chambres fédérales décideront de la demande de concession, même si le Valais s'est passé de donner son préavis.

M. l'ingénieur Coudray n'est pas homme étroit, il a conclu son très captivant exposé sur ces mots : « Je serais heureux si un autre projet meilleur voyait le jour, pourvu que ce soit au service du pays ».

avis de personnalités

De la discussion qui suivit la conférence de M. Coudray et où intervinrent MM. P. de Rivaz, président de Pro Sanetsch, Amacker, de Sierre, Paul Guntern et Buhler W., il ressort que la traversée Grimsel - Tessin rencontre une grande sympathie et ne soulève pas d'objection sérieuses à le considérer comme grande artère internationale.

M. Francis Germainier, conseiller national, s'est déclaré favorable. Une intervention de M. Mathieu valut la surprise d'apprendre que l'Etat dispose d'un crédit de 20.000 francs octroyé par le Grand Conseil, pour l'étude de la question : liaison Berne - Valais. Aucun rapport n'a encore paru, et on ne sait qui est chargé de cette étude pourtant capitale pour le développement du pays.

Deux opinions nous sont aujourd'hui connues : M. Roger Bonvin, conseiller national et président de Sion, taxe le projet de son confrère et ami Coudray d'idée géniale, « on ne peut pas douter de la valeur du projet, dit-il, qui est à l'égal de ceux du Gothard et du Simplon ».

Il ne voit aucune concurrence entre la percée Grimsel - Tessin et les projets de traversées des Alpes bernoises, « entre ces conceptions, aucune concurrence, mais une mutualité, les deux sont nécessaires au pays ».

M. Bonvin verrait donc favorablement l'exécution des deux traversées.

Du côté bernois ; les Oberlandais seraient favorables, mais le gouvernement de Berne, intéressé à la ligne du Loetschberg, n'en veut rien, ni d'une percée Grimsel - Tessin ni d'une traversée des Alpes bernoises.

En Valais, le Département des TP ne prend pas position, il attend que les discussions se poursuivent, et lorsque l'opinion publique sera formée et qu'une atmosphère sera créée pour l'un ou l'autre projet, il pourra se déclarer.

On est heureux de connaître l'avis de M. Parvex, ingénieur-chef des routes. Sans prendre position au nom du Département, il félicite M. Coudray de la conception du système de transport, quant au tracé, il le voit davantage au point de vue international. La décision quant au tracé incombe au Département fédéral.

A connaître le dynamisme de M. l'ingénieur Coudray, on ne peut douter qu'il va devant le succès.

C. c.

Avec les abstinentes d'Ollon-Chermignon...

Si nos abstinentes de la « Croix-d'Or » d'Ollon-Chermignon font peu de bruit et peu parler d'eux, il n'en reste pas moins qu'ils demeurent fidèles à l'idéal qui anima le cher et regretté fondateur de la Croix d'Or valaisanne le bon chanoine Jules Gross, dont le souvenir est toujours bien vivant dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Section fidèle, ai-je dit ; section active et courageuse aussi. Cela dit tout l'essentiel et permet d'espérer que nos amis de là-haut feront encore de la bonne besogne.

Ce dernier dimanche, ils étaient venus bien nombreux à l'occasion de l'assemblée annuelle, voulant fraterniser avec des amis du dehors et passer ensemble quelques agréables moments de détente.

Cette assemblée fut honorée de la présence de M. le Rvd recteur d'Ollon, de MM. S. Salamin, président cantonal, P. Mabillard, juge de Granges, D. Zufferey, président de la section de Chippis et de quelques amis, sans oublier le sourire engageant de plusieurs dames qui avaient tenu à profiter de cette rencontre pour effectuer une sortie de printemps et profiter du bon air du pays.

Le président du groupement local, M. L. Borgetti, invita ses amis à la prière, et souhaita une cordiale bienvenue à chacun. Puis, il céda la direction des opérations au juge de Granges, M. Mabillard.

Après une brève introduction le « major de table » donna la parole au caissier Barras, pour la lecture des comptes, fort bien tenus d'ailleurs. Ceux-ci sont acceptés par acclamations.

La secrétaire Mme Clivaz-Bonvin, ayant résilié ses fonctions, force l'assemblée à la remplacer par Mme A. Rey. Il n'y a pas d'autre changement au comité. Celui-ci va reprendre sa tâche avec le même dévouement que par le passé.

Après la liquidation des affaires administratives, M. Mabillard fait un tour d'horizon et une incursion dans le passé pour rappeler les débuts du mouvement abstinent sous l'impulsion du chanoine Gross et le magnifique travail qui a été, sans défaillance, accompli par les pionniers, malgré la difficulté de la lutte et les sarcasmes d'autrefois.

Aujourd'hui, une autre mentalité s'est implantée et l'on ne voit plus avec autant de crainte les abstinentes qui ont largement démontré qu'ils ne sont pas des ennemis, mais des amis du vigneron et de l'arboriculteur valaisan. Il invite les amis d'Ollon - Chermignon à persévérer et à aller de l'avant, en tenant bon quoiqu'il puisse en coûter.

Le président cantonal Salamin, déjà riche d'une belle expérience acquise dans les rangs de l'Action catholique, apporte le message d'un jeune chef qui sait ce qu'il veut et ce qu'il y a lieu de faire pour qu'il y ait moins de malheurs et de drames sociaux.

Il engage chacun à faire front contre l'alcoolisme, à ne pas craindre de coopérer au relèvement des buveurs, en étant charitable, prévenant envers chacun. Il faut se souvenir que Dieu demande ce geste de charité à tout chrétien et que celui-ci ne peut se désintéresser du sort de ses frères malheureux, adonnés au vice de la boisson.

Un pionnier apporte son salut et souligne le mérite de ceux qui ont voulu et osé rentrer dans le droit chemin, tandis que M. Zufferey, de Chippis, apporte aussi sa pierre à la longue série des discours prononcés. M. le Rvd recteur ajoute quelques paroles encourageantes pour

les abstinentes qu'il apprécie chaque jour davantage, avant qu'un autre ami de la plaine ne termine cette joute oratoire par quelques propos qui déridèrent l'assemblée. Quelques magnifiques clichés en couleur du beau Val d'Anniviers furent projetés à l'écran par le président cantonal. Ces belles images d'une de nos plus charmantes vallées, ne pouvaient mieux favoriser un échange de bons propos et le partage fraternel d'une agape substantielle offerte par la section.

Merci, amis d'Ollon - Chermignon, et à la prochaine !

Société des anciens élèves des Ecoles d'agriculture de Châteaufort et d'Ecône

Notre société a tenu son assemblée générale le 25 courant à Martigny. Plus de 100 anciens avaient répondu à l'appel du Comité, manifestant par là leur attachement à ce groupement né voici exactement 50 ans. Les conférenciers annoncés et les sujets qu'ils devaient traiter n'étaient naturellement pas étrangers à une aussi réjouissante participation.

M. Ruedin, chef du Service juridique du Registre foncier, releva avec beaucoup d'humour les différentes causes qui sont à l'origine de cette lenteur apparemment inexplicable qui caractérise la réalisation des remaniements parcellaires dans notre canton. Les interventions de plusieurs participants devaient d'ailleurs nous prouver, par la diversité de leurs points de vue, qu'une amélioration pleinement justifiée du point de vue technique et économique ne l'est pas nécessairement du point de vue psychologique. C'est d'ailleurs pour surmonter ces difficultés généralement imprévisibles que notre conférencier doit faire preuve, lorsqu'il s'adresse à un consortium en formation, d'une patience à toute épreuve et d'une connaissance particulière de la psychologie d'un milieu. Nos membres et surtout les jeunes ont pu retirer de cet exposé des leçons certainement inattendues pour plusieurs et notre société s'est découverte une mission de plus, celle d'un forum où, des idées diverses et vigoureusement soutenues peuvent s'entre-choquer sans briser l'amitié qui lie ceux qui les émettent.

Notre directeur avait été invité à redire une fois de plus les raisons qui militent en faveur de l'adoption du principe de la valeur de rendement dans l'estimation des biens-fonds agricoles. Tous ses anciens élèves ont suivi avec plaisir un exposé pourtant ardu, mais qui avait le don de leur rappeler un langage mathématique dont la précision s'était un peu estompée dans leurs souvenirs. Certains ne manquèrent pas de refaire pour leur propre compte le calcul de cette valeur de rendement et quelques-uns découvrirent que lors de telle acquisition ils ont enterré à jamais des économies.

Aimablement conduite par son président, M. Dessimoz, la discussion qui s'est prolongée jusqu'à plus de 6 heures, devait nous démontrer que la Société des anciens élèves n'est pas un corps inerte et que malgré le foisonnement des sociétés, elle a un rôle absolument original à jouer dans notre canton. Les explications, en quelque sorte les rapports d'activité que trois fonctionnaires, chefs de stations agricoles, MM. Piccot, Zufferey et le soussigné ont données à l'assemblée sur la fructueuse besogne que des membres de notre société ont entreprise dans leur village, dans le cadre des communautés de « Conseil de gestion » ont révélé à tous ceux qui la croyaient impossible, la tenue d'une comptabilité analytique en agriculture valaisanne. C'est un acquis de la plus haute valeur psychologique et qui doit nous permettre d'entreprendre cette année des recherches qui, il y a une année encore, paraissaient être du domaine de l'utopie.

Maître Edouard Morand, député, représentant l'administration communale de Martigny, avait eu l'amabilité de passer cet après-midi en notre compagnie. Après quelques paroles de bienvenue à l'adresse de l'assemblée, il nous dit toute la sympathie que notre société ne manquerait pas de rencontrer auprès des autorités et des organisations professionnelles agricoles. Sa grande expérience des problèmes paysans lui permit de ne pas seulement se limiter à des encouragements, mais également à nous donner de judicieux conseils. Le comité est convaincu que la Société s'est faite en sa personne un précieux ami.

Le secrétaire : Julien.

Stauffer ne dit rien. Il s'imposait un calme qui ne laissait rien paraître de ses sentiments, bien que cette rencontre l'intriguât de plus en plus.

Il y eut un silence de plus d'une minute, puis Glaser se leva.

— Rendez-moi la chaîne et le médaillon !

Il s'exprimait d'une voix haute et provocante, en avançant la tête.

Stauffer se leva aussi. D'un ton un peu plus rude qu'auparavant, il répondit :

— Celui qui a poussé Ruth dans l'eau les possède peut-être.

C'était une riposte irraisonnée, une vive réaction au ton menaçant de l'autre, mais l'effet en fut terrible.

Glaser devint pâle comme la mort. Il resta figé pendant quelques secondes, puis il cria :

— Vous êtes fou !

Il s'avança vers Stauffer, qui ne bougea pas et l'observait avec une émotion qu'il avait peine à maîtriser.

Gardez-vous de répandre de telles accusations, vous pourriez le regretter ! lui cria-t-il ; mais son visage était ravagé et ses yeux exprimaient la peur — une peur épouvantable, glaçante. D'un brusque mouvement, il se dirigea vers la porte, où il se retourna encore une fois :

— Prenez garde ! cria-t-il de nouveau.

Puis il disparut dans le corridor.

MAX MORELL

Hommes dans la nuit

roman policier

9

Stauffer se tenait à la fenêtre, regardant l'endroit que venait de quitter le forcené. Une sourde tension le remplissait. Glaser s'était conduit comme s'il était le meurtrier de Ruth. Le fait subsistait naturellement qu'il se trouvait à Ronco au moment de sa mort, on ne pouvait le nier. Mais cette scène était bien faite pour justifier les pressentiments au sujet de la mort mystérieuse de Ruth. On pouvait en tous cas considérer Glaser comme un homme facilement excitable. A juger par ses propos, le souvenir de Stauffer n'avait jamais quitté Ruth et avait toujours été comme une ombre entre son mari et elle. Il était possible que la rencontre de Glaser avec celui qui avait détruit son mariage lui eût fait perdre tout son sang-froid. On pouvait de plus admettre que la remarque ultérieure de Stauffer, affirmant indirectement le meurtre de Ruth, ait enlevé toute présence d'esprit

à cet homme déjà excité, l'ait poussé à une conduite donnant lieu à de fausses interprétations, c'était admissible ! Il n'en subsistait pas moins un soupçon latent et l'image d'un homme très irritable, sans retenue, qu'on pouvait supposer capable de tout. Et cette impression suffisait pour aviver l'inquiétude et les craintes de Stauffer.

Il chercha des yeux Vanel, qui ne s'était pas trahi, et ne le voyant pas sortir de derrière le rideau, il l'appela. Pas de réponse ! Stauffer s'en fut vers la tenture. Il l'attira de côté pour s'apercevoir que la place était vide. Il en fut d'abord ébahi. Cependant la clé de l'énigme était facile à trouver, car la tenture se trouvait devant une porte ouverte sur une véranda. Vanel avait pu quitter son refuge sans être vu, traverser la véranda et sauter dans le jardin par-dessus le parapet.

Stauffer ne voyait qu'une explication à cette manière d'agir ; Vanel avait décidé de suivre Glaser. Différentes raisons l'y avaient sans doute poussé. Le fait qu'il montrait, dès le début, de l'initiative et une grande rapidité de décision, apaisa et encouragea l'homme aux cheveux blancs. Il retourna vers la fenêtre, conscient de posséder un allié et un auxiliaire sur lequel il pouvait compter.

VV

Vanel suivit Glaser à la gare. Il ne se donna pas la peine de rester sur les talons de l'homme qu'il surveillait. Avant d'aller à Erlenbach, il avait étudié l'horaire et savait que, dans un quart d'heure, un train partait pour Zurich. Glaser le prendrait. S'il était venu en taxi, celui-ci l'aurait conduit jusqu'à la propriété de Stauffer et l'y aurait attendu.

Ces déductions se révélèrent justes. Quand le train fut en gare d'Erlenbach, Glaser monta dans un wagon de deuxième classe. Il semblait être encore en proie à une grande excitation.

A suivre.

Un grand vermouth

NOBLESSE

blanc et rouge



Salopettes crasseuses?

Pour laver les salopettes grasses ou les vêtements de travail, PER, à la mousse abondante et au parfum agréable, a fait ses preuves.

Aucune crasse ne résiste à PER!

80 ct. seulement

BANQUE DE BRIGUE S.A. BRIGUE

Compte de chèques postaux Il c 253

Nous acceptons des dépôts en : compte courants sur carnets d'épargne, avec privilège légal, sur bons de dépôt à 3 et 5 ans Prêts hypothécaires et avances en comptes courants aux meilleures conditions

CHEZ

FILIBERT

R. SCHAAD

gérante Mme COUTURIER

RUE MICHEL

DERRIERE LA PAROISSE

SAINT-MAURICE

VOUS

TROUVEREZ

COMPLET

SALOPETTE FORT TRIEGE BLEU

17.80

CHEMISE

MILITAIRE BELLE QUALITE

10.90

CHEMISE

POPELINE

12.90

PANTALON

FLANELLE ANGLAISE

21.80

ENGRAIS

LONZA, MEOC MARTIGNY, etc.

ECHALAS

Tuteurs Paille Fourragers

ED. DARBELLAY & Cie

Martigny-Bourg Tél 6 11 08

POMMES DE TERRE

Consommation Semenceaux

Produits

antiparasitaires

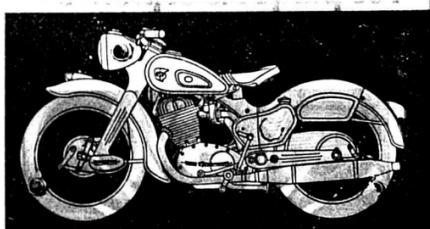
Cinéma de Bagnes

Samedi 31 mars et dimanche 1er avril en soirée à 20 heures 30

La Fête des Vignerons

et **Tarzan en péril**

En matinée dimanche, à 15 heures 30 Programme d'une heure : Dessin animé, actualités et « La Fête des Vignerons » Prix unique de Fr. 1.50 à toutes les places Enfants Fr. 1.—



NSU

MAX

17 PS. - 3,2 L/100 km. - 126 Km/h

Fr. 2.650,—

Tel est le prix de la plus puissante et de la plus moderne des motos de la catégorie 250 cm3

FRASS Albert

Garage des Deux Collines - SION Téléphone 2 14 91

BENDER Georges

Garage du Pont - Fully - Tél. 6 31 01

Couronnes

Livrables tout de suite

Cercueils

Téléphone 4 73 61 - RIDDES

Guglielmina Alf. & Fils, menuiserie, RidDES

Téléphonez-nous tout de suite, nous nous chargeons de toute formalité, de toute fourniture et du transport avec nos propres voitures funéraires.

JEUNE FILLE

est demandée pour aider au ménage dans famille de 4 personnes habitant villa dans joli quartier de Lausanne. Bons gages. Entrée immédiate. Faire offres à Mme Jean Francken, Mousquines 32, Lausanne.

On demande **JEUNE FILLE**

pour aider au service et au kiosque. S'adresser au Buffet de la Pissevache, tél. (026) 6 58 27.

A vendre magnifique

Chevrolet

cabriolet 1948. Première main. Fr. 2500.—. Seiler, Grand-Rue, 88, Montreux, tél. (021) 6 44 30.

Occasions

Par suite de remise de commerce, cédés à bas prix : plusieurs lits complets, armoires à glace, frigos 400 l. et 170 l., 1 billard Penalty, chaises de jardin, fauteuils, cireuse électrique, aspirateur, ainsi que 2 moteurs électriques.

Le tout en parfait état à enlever de suite.

Faire offres sous chiffre P. 4660 S. à Publicitas, Sion.

On cherche à acheter d'occasion

MONOAXE

Bucher ou Rapid. Faire offres au Nouvelliste sous chiffre L 2278, prix et année de construction.

A vendre

MOTO

B.M.W. 500

Prix intéressant. S'adr. chez Roger Favre, Chamossion.

On cherche, pour le ménage,

jeune fille

Entrée immédiate. Italienne acceptée. Tél. 4 71 22.

A VENDRE

cause achat voiture, Lambretta parfait état, prix intéressant, ainsi qu'Encyclopédie électrique.

S'adr. au Nouvelliste sous chiffre N. 2280.

Docteur **André Moret**

Nez - Gorge Oreilles - Chirurgie Esthétique

Sion

ABSENT

jusqu'au 4 avril

A vendre une

MULE

de 14 ans, garantie franche et très sage. S'adresser au No (026) 6 31 21.

A VENDRE

à Collombey, une grange bien située, avec place, monte-foin, se transformerait en appartement.

Pour visiter, s'adresser à Hoirie Delacroix Jean, à Collombey.

On cherche de suite une

remplaçante

une fois par semaine. S'adresser à Mme Pélissier, Café de la Taverne, Martigny.

On cherche, pour le début mai,

JEUNE FILLE

dans boulangerie-épicerie, pour le ménage et aider au magasin.

Faire offres à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 4866 S.

A remettre, entre Sion et Martigny, sur route cantonale,

café-restaurant

avec terrasse et parc à autos. Tél. (026) 6 24 23.

On cherche une

fille de cuisine

pour aider au restaurant. Bons gages.

S'adresser au Restaurant René Petitpierre, Les Rasses s. Ste-Croix. Tél. (024) 6 24 16.

Meubles neufs

Offre à saisir pour fiancés

1 buffet noyer de salle à manger

1 table noyer à rallonges

4 chaises noyer

1 couch, avec coffre et literie

1 chambre à coucher complète avec

1 grand lit, literie comprise à enlever de suite pr

1 couvre-lit piqués, Fr. 2.900,—.

Demander offre par écrit sous chiffre P. 4871 S. à Publicitas, à Sion.

Pour

Pâques

Nos excellentes

BIÈRES

de fête

Brasserie Valaisanne

Maison suisse de produits diététiques, cosmétiques et alimentaires cherche un **représentant (e)**

pour vente à la clientèle particulière dans le Bas-Valais. Excellentes conditions. Carte rose et matériel de vente fournis. Préférence donnée à vendeur de la branche. Offres détaillées à Kraft-Robor S. A., Lugano.

Commerce de la place de Sion cherche **vendeuse qualifiée**

éventuellement débutante. Date d'entrée à convenir.

Faire offres par écrit sous chiffre P. 4838 S. à Publicitas, Sion.

Jeunes filles

On cherche deux jeunes filles, une comme sommelière; gain minimum Fr. 400.— par mois, et une pour aider au ménage; gain 130.— à 150.— par mois.

Faire offres avec photo et copies de certificats sous chiffre P. 4872 S. à Publicitas, Sion.

Guano du Pérou

Le meilleur engrais complet pour vignes, arbres fruitiers et cultures maraichères, à bonnes conditions.

Etablissement horticole F. Maye, Chamossion. Tél. 4 71 42.

Jeune fille ou dame

est demandée pour aider dans un ménage de campagne avec deux enfants. Confort. Pas de gros travaux. Belle chambre et congés réguliers. — S'adresser à Mme Willy Dovat, Palézieux-Village (Vd).



Abonnez-vous au Nouvelliste

MIGROS

Coques pour vol-au-vent

5 pièces (160 g.)

75

Farce sauce veloutée 1.75

spécialité de viande « Bischozell »

boîte de 450 g.



Joyeuses Pâques!

Gorgonzola

surfin, d'Italie 100 g.

-.50

Salami suisse

coupé et pelé 100 g.

1.25



fleurissez

vos
jardins et balcons
et plantez dès à présent nos
oignons sélectionnés de Hollande

Montbrétias assortis 10 pièces pour	-,95
Anémones assorties 20 pièces pour	1,75
Glaïeuls assortis dans 8 teintes, 10 pièces	1,95
Bégonias assortis dans 6 teintes, 10 pièces pr	4,25
Dahlias 4 variétés dans 7 teintes, 10 pièces pr	8,50
Graines de fleurs et de légumes grand choix de variétés le sachet depuis	-,30

Beaux choix de
CAISSES A FLEURS
en bois, fer, éternit
TOUTES DIMENSIONS - PRIX MODERES

à l'Innovation
GRANDS MAGASINS
MARTIGNY
PRIX • QUALITÉS • CHOIX • SERVICES

Succ. de Ducrey Frères

Gazon anglais, le kg. Fr. 3.75
2 kg. ½ Fr. 8.90

Engrais « Geistlich »
pour fleurs ¼ ½ 1 boîte
Fr. 0.85 1.25 2.25

Adressez vos commandes
à notre département des
ventes par correspondance,
téléphone 026/6 18 55.



Tout pour l'entreprise

Aciers de construction
I poutrelles - Profils normaux
DIN poutrelles à larges ailes
Tubes à gaz et à eau et +GF+
Tôles noires et galvanisées
Grillages - Fil de fer
Pointes - Boulons, etc.
Explosifs - Houille de forge

Outillage complet
pour entrepreneur



Tél. (027) 2 10 21

Vos parquets et planchers

prendront la couleur et l'éclat de l'or
grâce à



Enduit brillant pour tous les genres de sols,
SOLOR-NILON supprime pour une année et
plus la paille de fer et l'encaustique.

Références de premier ordre.
Renseignements et prospectus à disposition
dans toutes les drogueries.

Fabricant : Jos. Triponez
Droguerie du Molard
Place du Molard 3
Tél. (022) 25 48 67, Genève

TROISTORRENTS

Dimanche 1er avril, à 14 heures

GRAND CONCERT
par l'UNION INSTRUMENTALE

Dès 15 heures

GRAND LOTO

NOMBREUX ET BEAUX LOTS
Invitation cordiale

VIENT D'ARRIVER

BLOUSES 5.90 6.90
KIMONO

BLOUSES 17.80
CHEMISIERS
MANCHES ¾, SOIE
LAVABLE,
TAILLES 40 à 52

BAS 4.90 3.90
NYLON SUISSE
1er CHOIX
ARTICLE
RECOMMANDE

CHEZ

Filibert

R. SCHAAD

gérante Mme COUTURIER

RUE MICHEL

DERRIERE LA PAROISSE

SAINT-MAURICE

A vendre, dans village très bien situé, à proxi-
mité de route de grand trafic, un bon

CAFÉ-RESTAURANT

pour le prix de Fr. 60,000.—

Ecrire sous chiffre 1411 à Publicitas, Sion.

Lundi 2 avril Jour de Foire à Martigny-Bourg

IL SERA VENDU

Complet SALOPETTE	14 BLEU DOUBLEMENT RETRECI	16 GRISETTE RETRECI	17 GRISETTE FAÇON AMERICAINE	25 SAPEUR MILITAIRE	27 SAPEUR FAÇON AMERICAINE
Pantalons 17 FLANELLE ANGLAISE	20 DRAP NATIONAL	25 VELOURS	27 DRAPS DE BAGNES	30 PEIGNE PURE LAINE	
Vestons 30 DRAPS DE BAGNES	48 FANTAISIES	58 FANTAISIES	MANTEAUX DE PLUIE HOMME	DEPUIS 25	
Complets POUR HOMMES 60 - 70 - 80	CANADIENNES	ENFANTS	40	HOMMES DEPUIS 55	

où... où... où... où... où... où...

MAGASIN de la PLACE PFISTER-ABEGGLEN MARTIGNY-BOURG

ACTUELLEMENT

LIQUIDATION GÉNÉRALE VENTE AUTORISÉE

N'attendez pas au dernier moment pour apporter vos annonces

Mme Marie SAILLET-RIEDER, la doyenne des institutrices suisses, fête ses 100 ans



Le Conseil d'Etat, les autorités et la population moudonnoises ont fêté la doyenne de la cité, Mme Marie SAILLET-RIEDER, ancienne institutrice, qui est entrée dans sa centième année en bon état physique et moral.

CHRONIQUE DE SION

† Monsieur Jean Gattlen

Mercredi, vers 18 heures, décédait subitement à Sion, M. Jean Gattlen, tenancier du Café des Alpes. Né à Lausanne en 1898 M. Gattlen était le frère du regretté M. Joseph Gattlen qui fut conseiller en notre ville.

Une nouvelle société

Les Gais Pinsons

Une nouvelle société d'accordéonistes vient de se constituer à Sion. Elle a pour but d'encourager auprès de la jeunesse l'enseignement de l'accordéon et de mettre un peu d'émulation chez les jeunes élèves qui suivent des leçons de musique.

La route du Sanetsch

Les délégués des communes du centre du Valais qui font partie du comité d'initiative pour la construction de la route du Sanetsch, réunis à Sion le 28 mars, sous la présidence de M. le sous-préfet Notin, soutiennent le principe de la percée des Alpes bernoises pour relier le nord de la Suisse au Valais central.

ainsi que la convocation des trois comités pour que ceux-ci aient la possibilité de faire valoir leurs arguments en présence des autorités compétentes.

Bibliographie

Un magnifique présent pascal : les « Annales valaisannes »

Les membres de notre Société d'histoire du Valais romand, viennent de recevoir, avec la satisfaction que l'on devine, en guise de présent pascal, le numéro de mars des « Annales valaisannes ».

Il ne peut être question, en ces quelques lignes de journal, de vouloir esquisser une analyse détaillée de cette étude, au risque de la déflorer et d'en diminuer sa valeur.

Convions les amis de notre histoire à lire en entier ces pages savoureuses. Ceux qui ne sont pas encore membres de notre SHVR peuvent obtenir ce volumineux bulletin auprès d'un ami ou mieux encore en demandant sans tarder, un bulletin d'inscription à l'un des membres du comité.

En acquittant leur cotisation de l'année courante, ils recevront peu après ce numéro de nos annales. Et sans doute, ils ne regretteront pas leur sage décision, qui, soit dit en passant, les encouragera à rester fidèles à cette société méritante entre toutes.

Ayons également une pensée de gratitude pour le distingué président de la SHVR, M. le Rvd chanoine Dupont-Lachenal, qui poursuit, parallèlement à ses coturs de professeur, une activité intelligente et constante à la tête de notre société, la menant sans cesse vers de nouveaux succès, la voulant toujours plus forte et plus prospère...

Via l'Everest ou Lhotse puisque l'alpiniste Luchsinger va mieux

KATHMANDOU, 29 mars. — (Ag AFP) — Selon un message reçu du chef de l'expédition suisse qui se propose d'attaquer le Lhotse ou l'Everest, l'état de santé de M. Luchsinger, atteint d'une crise d'appendicite s'est amélioré jeudi.

POMPES FUNEBRES VALAISANNES 2.28.30 GEBILLARD AUTOMOBILE J. YOEFRAY & FILS SION Rue de la Porte-Neuve SION Cercueils — Couronnes — Transports

RADIO PROGRAMME

Vendredi 30 mars SOTTENS. — 7 h. Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Concert matinal pour le jour du Vendredi-Saint. 11 h. Culte protestant. 11 h. 20 Les beaux enregistrements. 12 h. 15 Memento sportif. Présentation du tournoi international junior du F.-C. Servette. 12 h. 30 Ballade, op. 19, pour piano et orchestre. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Disques. 13 h. Negro's spirituals. 13 h. 20 Henri Honegger, violoncelliste, interprète une œuvre de J.-S. Bach. 13 h. 40 Musique italienne. 16 h. 30 Heure. Oeuvres de Beethoven. 17 h. La Légende de Saint Julien l'Hospitalier, Gustave Flaubert. 17 h. 20 L'art de la fugue, J.-S. Bach. 18 h. 15 Canzone a sei, Francesco Cavalli. 18 h. 25 En un clin d'œil. 18 h. 40 Le Rallye des vedettes. 19 h. Micro-partout. 19 h. 13 Heure. Le programme. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale, René Payot. 19 h. 35 Instants du monde. 19 h. 45 Belles pages symphoniques. 20 h. Le Duo Scotti-Glaus. 20 h. 15 Reste avec nous. 21 h. Golgotha, de Frank Martin. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Orchestre. 22 h. 45 La Coupe des Nations (rink-hockey). BEROMUNSTER. — 12 h. 40 Radio-Orchestre. 13 h. 40 Causerie en dialecte. 14 h. Motets de la Passion. 14 h. 30 Lacrimae, J. Dowland. 15 h. 05 Silence. 15 h. 15 Concerto grosso, A. Corelli. 16 h. 45 Quatre chants religieux, Brahms. 17 h. 10 Entretien. 17 h. 15 Concert de Vendre-Saint. 18 h. 10 Concerto, Albinoni. 18 h. 15 Chants pour la Semaine Sainte. 18 h. 45 Concerto pour piano, Beethoven. 19 h. 20 Concertos. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Passion selon Saint Jean, J.-S. Bach. 22 h. Procession de Vendredi-Saint des Frères de la Charité. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Roi couvert de blessures. TELEVISION : 17 h. 45 Mire. 18 h. Méditations pour le temps de la Passion. 20 h. 15 Mire. 20 h. 30 Une évocation de Benjamin Romieux : Paul de Tarse, conquérant du Christ. 21 h. 15 La Passion selon Saint-Jean.

Les chiens militaires ont réussi leurs examens

Dans les sections de la Société cynologique suisse et dans les cours du Club Alpin Suisse, 176 chiens de protection et chiens sanitaires et 47 chiens d'avalanches subirent avec succès les épreuves d'aptitudes à servir dans l'armée.

Les carburants

Les besoins de l'armée en carburants se sont élevés pour 1955 à 56'680 tonnes de combustibles liquides (53,617 en 1954) et à 463 tonnes de lubrifiant (428 en 1954).

Mademoiselle Marie FAVRE, à Vex ; Monsieur et Madame Victor FAVRE-VOUSOZ et leurs enfants, à Montreux ; Monsieur et Madame Marcellin FAVRE-RUDAZ et leurs enfants, à Vex ; Mademoiselle Denise FAVRE, à Montreux ; Madame Jules REMY, à Montreux ; Monsieur et Madame Emmanuel RUDAZ-RUDAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Vex ; ainsi que les familles parentes et alliées RUDAZ, FAVRE, BOVIER, METRAILLER et PITTELOUD à Vex, Grône, Salins et Les Agettes, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Veuve Catherine FAVRE-RUDAZ

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine enlevée à leur affection à Vex, le 29 mars 1956 à l'âge de 85 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex le samedi 31 mars 1956 à 10 heures. R. I. P. Cet avis tient lieu de faire-part.

Mademoiselle Aimable MERIO, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame Albano MERIO-ROYER, à Bâle ; Monsieur et Madame LANGENSTEIN-MERIO et leurs enfants, à Genève ; Madame veuve Michel PAGLIOTTI, ses enfants et petits-enfants, à Annecy ; Monsieur et Madame Mathurin PAGLIOTTI-MICHAUD, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ; Madame veuve Dominique PAGLIOTTI, ses enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame Emile PAGLIOTTI-BONVIN, à Martigny ; Monsieur et Madame Hector PAGLIOTTI-MERIO et leurs enfants, à Martigny ; Monsieur Marius PAGLIOTTI, à Martigny ; Monsieur et Madame GIACOMINI-MERIO, leurs enfants et petits-enfants, en Italie ; Les enfants et petit-enfant de feu BORETTI-MERIO, à Martigny ; La famille de feu LOSEGO, à Annecy ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame veuve Charles MERIO née Esther PAGLIOTTI

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, enlevée à leur affection, le 28 mars, après une longue maladie à l'âge de 64 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le samedi 31 mars, à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire : Avenue du Grand-Saint-Bernard, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Eugénie ROUILLER-BARLATAY ; Madame et Monsieur Adrien ROUILLER-GUIGOZ et leurs enfants, à Muraz ; Madame et Monsieur Octave RABOUD-ROUILLER et leurs enfants, à Vionnaz ; Madame et Monsieur Florian PLANCHAMP-ROUILLER et leurs enfants, à Vionnaz ; Madame et Monsieur Roger VANNAY-ROUILLER et leurs enfants, à Vionnaz ; Madame et Monsieur André FOURNIER-ROUILLER et leurs enfants, à Saxon ; Madame et Monsieur Georges BUSCAGLIA-ROUILLER et leurs enfants, à Vouvry ; Monsieur et Madame Denis ROUILLER-PLANCHAMP et leur enfant, à Muraz ; Monsieur Anselme ROUILLER, à Muraz ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice ROUILLER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin décédé dans sa 70e année muni des Secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Muraz le dimanche 1er avril 1956, à 10 h. 45.

R. I. P. Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Veuve Ed. CHAPPEX

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Un merci spécial à l'Association Hôtelière du Valais, à la Société de Développement de Finhaut et à la Cie du chemin de fer M. C.

Rémy LAMBIEL

à Riddes, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve et le prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Un merci tout spécial à la fanfare « L'Abeille », à la Classe moyenne des garçons et à l'Ecole ménagère.

Madame veuve Caroline GASPOZ

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin, et les prie de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Un merci tout spécial aux Rdes Sœurs de l'Asile et aux employés des Services industriels.

Widmann Frères advertisement featuring a baby and text: 'Il n'hésite plus 3 mois d'entraînement dans le youpala WIDMANN Frères et le voilà qui court. * N'achetez pas à la légère, choisissez FABRIQUE DE MEUBLES - SION Sommet du Grand-Pont - Tél. 2 10 26'

Map of Switzerland with text: 'INFORMATION ROUTIERE - STRASSENKUNFT INFORMAZIONI STRADALI 28.III.1956 TOURING-CLUB SUISSE TOURING-CLUB DER SCHWEIZ TOURING-CLUB SWITZERLAND'

Mollens

Trois bâtiments sont la proie des flammes

(Inf. part.) — Hier soir, à 19 heures, le feu a subitement éclaté dans le village de Mollens. En un clin d'œil, l'incendie prit un ampleur extraordinaire. Il est vrai que le vent faisait rage. Malgré les efforts des pompiers de la localité et des villages avoisinants, un chalet (maison d'habitation de deux étages), une grange et 1 écurie appartenant à M. Jean Berclaz, agriculteur à Mollens, ont été la proie des flammes. Seul le bétail a pu être sauvé in extremis. Le contenu des trois bâtiments est complètement détruit, notamment le mobilier, les effets personnels, toutes les provisions, le fourrage, les machines aratoires, etc. L'enquête ouverte aussitôt, cherche à découvrir les causes de ce sinistre. Les dommages sont fort importants.

VERNAYAZ

Grave chute d'un cycliste

M. Emile Matthey circulait à bicyclette lorsque, pour une raison encore inconnue, un pneu éclata et le malheureux cycliste fut projeté violemment sur le sol. Relevé gravement blessé, il fut conduit à l'Hôpital de Martigny où l'on diagnostiqua que la victime souffrait d'une fracture du crâne.

L'accord sur les salaires est réalisé dans l'industrie suisse du bâtiment

A plusieurs reprises, nous avons parlé ici même des transactions entre organisations patronales et ouvrières dans l'industrie du bâtiment, sur le plan national. Nous apprenons que mercredi 28 mars les parties sont arrivées à un accord définitif concernant l'entrée en vigueur des améliorations de salaires qui avaient été précédemment discutées entre les parties puis soumises à l'approbation de leurs délégués respectifs.

Le 1er avril 1956 entrera en vigueur une augmentation de 10 centimes pour tous les ouvriers de l'industrie du bâtiment et du génie civil soumis au contrat collectif national. Cette augmentation est donc pour tous les salaires de cette branche.

A cette même date, le taux pour les vacances payées sera porté de 4 à 5 % du salaire de base.

Sur le plan valaisan, selon décision de l'Office cantonal de conciliation en date du 12 mai 1955, décision acceptée par les parties, la 3e tranche de l'augmentation de salaire, soit 5 centimes, entre également en vigueur le 1er avril 1956. Ainsi donc l'augmentation des salaires pour l'industrie du bâtiment, des travaux publics et du génie civil pour le canton du Valais est au total de QUINZE CENTIMES à l'heure.

Les salaires horaires minima se montent donc dès le 1er avril 1956, à :

manœuvres : 2.15 + 10 + 5 = 2.30

maçons, charpentiers, cimentiers, forgerons :

2.55 + 10 + 5 = 2.70

mineurs gal. : 2.62 + 10 + 5 = 2.77

Les organisations signataires du contrat collectif manteau se sont mises d'accord pour demander au Conseil fédéral la prolongation pour une année de l'arrêté fédéral donnant force obligatoire à l'avenant au CCT national concernant les indemnités pour intempéries.

Le texte définitif du CCT national et de l'avenant pour intempéries sera communiqué incessamment aux différents secrétariats cantonaux ou régionaux des organisations professionnelles intéressées.

Quelques modifications ont été apportées au texte. La plus importante concerne la rédaction du paragraphe ayant trait aux tarifs des heures effectuées de nuit, rédaction qui prêtait à confusion jusqu'à maintenant. Ce paragraphe a été rédigé de telle manière qu'il spécifie bien que les heures effectuées de nuit entre 20 h. et 6 h. sont payées avec 50 % de supplément.

Au Maroc espagnol

Les rebelles abattent un capitaine

MADRID, 30 mars. (Reuter.) — Un communiqué annonce jeudi soir qu'un capitaine de l'armée espagnole a été grièvement blessé par un groupe d'inconnus qui l'attaquèrent dans une rue d'Alcazquivir, au Maroc espagnol. Les inconnus tirèrent des coups de feu contre le capitaine qui fut atteint à la poitrine. Ils réussirent à s'enfuir dans le quartier musulman.

Vingt-cinq sous-marins russes pour un submersible américain

WASHINGTON, 30 mars. (AFP.) — La Commission des finances de la Chambre des représentants a publié jeudi la récente déclaration des hauts fonctionnaires du Département de la défense révélant que l'URSS construisait 25 sous-marins pour chaque nouveau submersible américain.

La Sarre et son rôle sur le plan européen

Bien qu'elle intéresse en premier lieu la France et l'Allemagne occidentale, la solution du problème sarrois — à laquelle devraient aboutir dans un avenir plus ou moins rapproché les négociations actuellement en cours entre Paris et Bonn — ne manquera pas d'exercer une certaine influence, non seulement dans le cadre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, mais en même temps sur les pays membres du pool de par la position importante que la Sarre occupe dans le secteur européen de la sidérurgie et des charbonnages. Abstraction faite des questions d'ordre politique, ce problème présente de nombreux aspects aussi intéressants les uns que les autres pour l'avenir économique de l'Europe occidentale.

Comme on sait, la Communauté européenne du charbon et de l'acier compte six pays membres ; mais dès le début, la Sarre s'est efforcée de séparer ses intérêts de ceux de la France et de l'Allemagne, au cours des deux premières années d'existence, du fait qu'elle ne pouvait être admise au sein du pool charbon-acier en tant que septième membre. Cette distinction devint de plus en plus marquée bien que sur le plan économique la Sarre ait été jusqu'ici étroitement liée à la France.

Le résultat du referendum en novembre dernier est venu bloquer l'europeïsation du territoire sarrois, tandis qu'augmentaient les chances de l'Allemagne de récupérer bientôt ce centre vital de la sidérurgie et des charbonnages. Si les répercussions politiques sont nombreuses, c'est toutefois sur le plan économique que les conséquences de cette évolution se feront le plus sentir. Tel est du moins l'avis de certains milieux observateurs. Si l'on examine de plus près le problème sarrois, on constate qu'à l'époque du referendum, le marché commun dans le cadre de la Communauté européenne du charbon et de l'acier était déjà ouvert depuis deux ans. La CECA assure dans toute la zone qu'elle contrôle la libre circulation du charbon et de l'acier, la Sarre participant à ce trafic aussi bien en direction de la France qu'en direction de l'Allemagne. Un résultat quelconque du referendum n'aurait par conséquent pas suffi à handicaper ce trafic.

C'est pourquoi on estime à Bonn et même dans la Sarre — contrairement aux autres milieux observateurs — que le résultat du referendum avait surtout un aspect politique. De ce fait, le rapprochement entre la Sarre et l'Allemagne ne peut avoir de répercussion dans le cadre de la CECA qu'à la suite d'un déplacement de certains intérêts sidérurgiques d'un pays à l'autre, plus exactement de la France vers l'Allemagne.

On affirme par ailleurs que le jour où la production sarroise de charbon et d'acier dépendra non plus de la France, mais de l'Allemagne, l'hégémonie de l'Allemagne occidentale du point de vue de la production s'affirmera définitivement au sein de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Si l'on tient compte en même temps de la production sarroise et allemande, on constate en effet qu'elles représentent ensemble 57 pour cent environ de la production totale de charbon de la CECA et 51 pour cent de la production totale d'acier. Dans ce cas, la Communauté européenne du charbon et de l'acier serait dominée entièrement par l'Allemagne.

Pour le moment on s'efforce de minimiser la question dans ce sens que l'on suppose que la France sera assez habile pour ne pas renoncer à certains intérêts. Mais sera-t-on assez clairvoyant à Paris, d'autant plus que certains changements intervenus ces derniers temps paraissent justifier l'inquiétude qui se manifeste dans les milieux intéressés de l'économie française.

On connaît le cas des usines Roeschling qui retournent pratiquement sous le contrôle allemand. Un simple examen de la structure industrielle de la Sarre révèle que le contrôle de l'Allemagne est plus étendu qu'on le suppose en général. Un autre danger pour la France est constitué par le fait que les Sarrois préfèrent examiner et résoudre en collaboration avec les Allemands les problèmes en rapport avec leur production de charbon et sidérurgique. Compte tenu de ces considérations, on doute qu'une europeïsation aurait été suffisante à empêcher le retour de la Sarre à l'Allemagne.

Nouvelle tactique ou retraite élastique ?

La réhabilitation de Laszlo Rajk

PARIS, 29 mars. (AFP.) — La réhabilitation de Laszlo Rajk, ancien membre du comité central du parti communiste hongrois, a été annoncée jeudi par Radio-Moscou qui a précisé que le secrétaire général du parti communiste hongrois avait annoncé cette réhabilitation et condamné l'activité de la « bande de Peter Gabord, chef de la police politique de Hongrie ».

La radio soviétique a déclaré également que les révisions des procès des sociaux-démocrates se poursuivaient en Hongrie depuis le mois de juin 1955 et que la plupart d'entre eux « condamnés abusivement, avaient déjà été libérés ».

La Cour suprême hongroise, a conclu Radio-Moscou, a fait sienne la politique de stricte observation de la légalité socialiste.

700 obus sur l'île de Quemoy

TAIPEH, 29 mars. (A. T. P.) — Un communiqué de la défense de la Chine nationaliste annonce que les communistes ont tiré 700 obus contre l'île de Quemoy. Douze maisons ont été détruites et un civil a été blessé. Les batteries nationalistes ont riposté.

Staline quitte même les ambassades mais il n'est pas remplacé par Khrouchtchev (?)

LONDRES, 30 mars. — (Ag AFP) — Le portrait de Staline a disparu du grand vestibule de l'ambassade d'URSS à Londres. Jeudi soir, les 400 invités à la réception offerte en l'honneur de M. Malenkov ont pu se rendre compte qu'il avait été remplacé par un portrait de Lénine. Ils ont pu voir également dans le vestibule des portraits du maréchal Boulganine, du maréchal Vorochilov et de M. Molotov, mais aucun de M. Khrouchtchev, premier secrétaire du parti communiste.

Parmi les invités de M. Jacob Malik, ambassadeur d'URSS, on remarquait un membre du cabinet M. Duncan Sandys, ministre du logement, le leader de l'opposition M. Hugh Gaitskell et le doyen de Canterbury, le Dr Hewlett Johnson, surnommé « le doyen rouge ».

Après s'être entretenu pendant dix minutes avec M. Malenkov, M. Gaitskell a déclaré à l'ancien président du Conseil soviétique : « Vous feriez un excellent parlementaire anglais, vous savez répondre aux questions ».

Malgré le nief russe

Expériences américaines nucléaires aux îles Marshall

NEW-YORK, 29 mars. — (Ag AFP) — Le Conseil de tutelle des Nations-Unies a approuvé jeudi par 9 voix contre 4 les explications du délégué américain sur le projet des Etats-Unis de procéder prochainement à des expériences nucléaires dans les îles Marshall, placées sous leur tutelle. Le problème est venu en discussion à la suite d'une pétition des habitants des îles, attirant l'attention du Conseil sur les dangers que ces expériences leur font courir.

Le représentant des Etats-Unis assure que toutes les précautions seraient prises pour réduire au minimum les dangers des radiations atomiques. Les Etats-Unis sont d'avis qu'un accord sur le désarmement doit précéder l'interdiction générale des expériences atomiques.

Le délégué soviétique a défendu la thèse opposée. Le délégué indien, M. Krishna Menon a adopté une position intermédiaire mais a voté avec l'URSS pour l'interdiction des expériences. La Syrie et la Birmanie ont également voté contre.

Pauvre pacte de Bagdad !

Embrassades russo-yougoslaves

LONDRES, 29 mars. — (Ag Reuter) — Radio-Moscou rapporte que M. Mitchounovitch, nouvel ambassadeur de Yougoslavie à Moscou, a remis, jeudi à M. Vorochilov, président du Praesidium du Soviet suprême, ses lettres de créances. Le maréchal Vorochilov a prononcé à cette occasion une allocution. S'adressant au « camarade ambassadeur » il a relevé notamment que d'importants progrès ont été réalisés dans les relations entre les deux pays depuis la signature en juin 1955, du traité d'amitié entre la Yougoslavie et l'URSS.

RUSSIE

Après les manuels, on change le ministre de l'instruction publique !

MOSCOU, 29 mars. — (Ag Reuter) — M. Ivan Kaïrov, ministre de l'instruction publique dans la république socialiste soviétique russe a été relevé de ses fonctions et remplacé par M. Eugène Afanassenko, secrétaire du comité de Moscou du parti communiste.

Conséquence logique de la campagne récente en faveur d'une meilleure discipline parmi les étudiants et une meilleure instruction politique.

Les passagers et l'équipage du « Matul » sont sauvés

LA NOUVELLE ORLEANS, 29 mars. — (Ag Reuter) — Les autorités maritimes du Mexique ont fait savoir à La Nouvelle-Orléans que l'équipage et les passagers, soit une cinquantaine de personnes, du bateau-moteur mexicain « Matul » ont été sauvés. Le bateau avait coulé dans la nuit de mercredi dans le golfe de Campêche, après qu'un incendie eut éclaté à bord.

Le sang coule toujours en Algérie

TLEMCEN, 29 mars. — (Ag AFP) — Une importante bande de rebelles a attaqué le secteur d'administration spéciale (SAS) de Sidi Djillali, à la frontière algéro-marocaine.

Un médecin militaire a été tué ainsi que deux sous-officiers de gendarmes. Un sous-officier a été grièvement blessé. Les rebelles se sont enfuis en emmenant quelques gendarmes et le radio-télégraphiste européen du SAS.

D'autre part, au cours d'une opération de contrôle effectuée dans la région de Tlemcen, les rebelles ont eu quinze tués et un grand nombre de blessés. Les forces de l'ordre ont eu deux tués et six blessés.

Des « croûtes » rapportent 6 millions de marks

STUTTGART, 30 mars. — (Ag DPA) Les autorités douanières ont annoncé jeudi qu'un groupe de marchands de tableaux étrangers a réalisé des bénéfices s'élevant à 6 millions de marks, en vendant des toiles de peu de valeur à des prix extraordinairement exagérés, en Allemagne occidentale. De nombreux industriels et commerçants ont ainsi été escroqués pour des centaines de milliers de marks. Des mandats d'arrêts ont été lancés contre les escrocs, dont plusieurs se trouvent à Paris, Monte-Carlo, Rio de Janeiro, Montevideo et Amsterdam.

Une condamnation trop légère

BULLE, 29 mars. — (Ag) — Le Tribunal criminel de la Gruyère a condamné un automobiliste de la région à trois mois de prison, avec sursis pendant trois ans, pour avoir culbuté un cycliste à l'entrée du village de Vuadens et avoir pris la fuite. Le cycliste avait été légèrement blessé et l'automobiliste était fortement pris de vin.

D'autre part, un récidiviste qui purgeait une peine au pénitencier de Bellechasse avait été placé comme armailli dans les pâturages dominant Châtel-St-Denis. Il en profita pour s'évader et vécut ensuite de rapines dans les chalets de la Gruyère et du Pays d'Enhaut. Il avait été arrêté finalement à Aigle. Il a été condamné à six mois de prison sans sursis. Il devra en outre achever la peine qu'il purgeait lors de son évasion.

Jean Nicolier triomphe à Lausanne

LAUSANNE, 29 mars. (Ag.) — Le Théâtre du Petit-Chêne a eu la primeur mercredi soir, d'une comédie en trois actes de Jean Nicolier, « Règle de trois ». Un nombreux public a suivi avec intérêt le développement de l'action et fait fête à l'auteur comme aux interprètes.

Ben Youssef à Madrid

RABAT, 30 mars. — (Ag Reuter) — Le sultan du Maroc, Sidi Mohamed ben Youssef, se rendra mercredi en Espagne par la voie des airs pour avoir avec le gouvernement de Madrid des conversations sur la réunion de la zone espagnole du Maroc au Maroc indépendant. Il retournera à Rabat le 9 avril en passant par Tétouan, capitale du Maroc espagnol.

Aux usines « Fiat »

Grande victoire des démocrates-chrétiens

TURIN, 30 mars. (AFP.) — Les syndicats démocrate-chrétien et socialiste démocratique ont, cette année encore, obtenu la majorité aux élections qui se sont déroulées jeudi aux usines Fiat pour les délégués du personnel, élections auxquelles participaient 47,600 ouvriers et 10,700 employés.

Ces syndicats ont même renforcé leurs positions par rapport à l'année dernière, première année où ils avaient enlevé la majorité à la Confédération italienne du travail, d'obédience communiste. La Confédération italienne des syndicats libres, d'inspiration démocrate-chrétienne, réunit à elle seule plus de sièges que la CGT.

Voici les résultats : Confédération générale du travail : délégués ouvriers 44, contre 53, l'année dernière. Délégués des employés : un contre deux. Confédération des syndicats libres : ouvriers 57 contre 41, employés 37 contre 36.

Union italienne des travailleurs socialiste-démocratique : ouvriers 24 contre 24, employés 15 contre 12.

EN ESPAGNE

Le Guadalquivir déborde

Deux cents familles sans abri

MADRID, 30 mars. (Reuter.) — Des pluies diluviennes ont entravé considérablement dans de nombreuses régions d'Espagne les processions traditionnelles de la semaine sainte. Le Guadalquivir a débordé près de Séville et 200 familles ont dû être évacuées. Les deux grandes lignes de chemin de fer Madrid-Valence et Madrid-Algésiras sont coupées par les eaux.

Le fils cadet du prétendant au trône d'Espagne tué accidentellement

PARIS, 30 mars. (AFP.) — On apprend jeudi soir dans les milieux monarchistes espagnols de Paris que le prince Alphonse de Bourbon, fils cadet du prétendant au trône d'Espagne, s'est tué jeudi soir alors qu'il jouait avec un pistolet dans la villa Giralda, résidence de sa famille à Stori.

Il était né à Rome le 5 janvier 1939. Il était le cadet des quatre enfants du comte de Barcelone, deux garçons et deux filles.

Lisbonne confirme

LISBONNE, 30 mars. (AFP.) — On confirme dans la capitale portugaise que le prince Alphonse de Bourbon est mort à la suite d'un accident alors qu'il jouait avec un pistolet à la villa Giralda, résidence de sa famille, à Stori, jeudi soir à 22 h.

L'assemblée générale de l'ONU renvoyée

NEW-YORK, 30 mars. (Reuter.) — M. Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, a soumis jeudi soir à tous les Etats membres de l'ONU la proposition de renvoyer l'assemblée générale des Nations Unies qui devait durer du 18 septembre au 12 novembre. Il a prié les Etats membres de bien vouloir faire connaître leur avis d'ici au 30 avril. Le Chili, Cuba et l'Equateur ont fait cette proposition au début de cette semaine dans une lettre à M. Hammarskjöld. La raison de cet ajournement, bien que n'étant pas indiquée, est d'éviter que la session coïncide avec les élections présidentielles américaines du 6 novembre.

Sommaire

Vous pourrez lire dans ce numéro de 10 pages :
En page 1 : La lutte contre l'école catholique belge. — O croix ! Unique espoir.
En page 2 : Quand ça coûte trop cher... par Me Marcel-W. Suès.
En page 3 : Notre chronique sportive.
En page 4 : La loi sur les contrats collectifs. Brève mise au point de la Croix-Rouge suisse. Nouvelles locales.
En page 6 : Le tunnel routier Grimsel-Tessin. Notre feuilleton.
En page 9 : Chronique de Sion. Mortuaires,